

# **NOVACYT**

Société anonyme

13, avenue Morane Saulnier  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2018

## NOVACYT

Société anonyme

13, avenue Morane Saulnier  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

---

A l'assemblée générale de la société Novacyt

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Novacyt relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes consolidés.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### *Goodwill*

Les goodwill ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « Test de dépréciation » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues à cette fin, et nous avons vérifié que les notes « Test de dépréciation » et « Goodwill » de l'annexe donnent une information appropriée.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 29 avril 2019

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned above the name Benjamin HAZIZA.

Benjamin HAZIZA

## Résultat consolidé pour les exercices clos au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2018

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice retraité clos le 31 décembre 2017
Chiffre d'affaires	5	13 721	12 749
Coût des ventes	7	-5 116	-4 840
<b>Marge brute</b>		<b>8 604</b>	<b>7 909</b>
Frais de commercialisation, marketing et distribution	8	-2 454	-1 974
Frais de recherche et développement	9	-406	-626
Frais généraux et administratifs	10	-6 119	-5 492
Subventions gouvernementales	12	-51	245
<b>Perte opérationnelle avant éléments exceptionnels</b>		<b>-425</b>	<b>62</b>
Frais liés aux acquisitions	13	-201	-
Autres produits opérationnels		-	16
Autres charges opérationnelles	14	-759	-2 197
<b>Perte opérationnelle après éléments exceptionnels</b>		<b>-1 385</b>	<b>-2 119</b>
Produits financiers	15	225	466
Charges financières	15	-919	-1 839
<b>Perte avant impôt</b>		<b>-2 080</b>	<b>-3 492</b>
Impôt (charge) / produit	16	-32	2
<b>Perte après impôt</b>		<b>-2 112</b>	<b>-3 491</b>
Perte des activités abandonnées	38	-2 626	-1 951
<b>Perte après impôt attribuable aux actionnaires de la société consolidante</b>		<b>-4 738</b>	<b>-5 442</b>
Perte par action (€)	17	-0,13	-0,24
Perte diluée par action (€)		-0,13	-0,24
Perte par action résultant des activités poursuivies (€)		-0,06	-0,15
Perte diluée par action résultant des activités poursuivies (€)		-0,06	-0,15
Perte par action des activités abandonnées (€)		-0,07	-0,09
Perte diluée par action résultant des activités abandonnées (€)		-0,07	-0,09

Le résultat consolidé de 2017 a pour but de refléter les impacts de l'application de l'IFRS 5 relative à l'abandon d'activités, en présentant l'activité NOVAprep sur une seule ligne « Perte due à l'abandon d'activités ».

## Etat consolidé du résultat global pour les exercices clos au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice reconsidéré clos le 31 décembre 2017
<b>Perte après impôts</b>		<b>-4 738</b>	<b>-5 442</b>
<b>Éléments non recyclables en résultat :</b>			
Réévaluation de l'obligation financière nette associée à un régime à prestations déterminées (IAS 19)		-	2
<b>Éléments recyclables en résultat :</b>			
Différences de change résultant de la conversion d'opérations en devises étrangères		-4	8
<b>Résultat global consolidé de l'exercice</b>		<b>-4 742</b>	<b>-5 432</b>
<b>Perte totale attribuable :</b>			
Aux actionnaires de la société consolidante (*)		-4 742	-5 432

(\*) Pas d'intérêts minoritaires.

## Etat de la situation financière pour les exercices clos au 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Goodwill	18	16 134	16 466
Autres immobilisations incorporelles	19	4 944	4 840
Immobilisations corporelles	20	1 191	1 573
Actifs financiers non-courants	21	234	238
<b>Actifs non-courants</b>		<b>22 503</b>	<b>23 116</b>
Stocks et en cours	23	2 347	1 942
Clients et autres débiteurs	24	3 900	3 804
Créances fiscales		94	271
Charges constatées d'avance	25	233	537
Placements financiers à court terme		10	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	1 132	4 345
<b>Actifs courants</b>		<b>7 716</b>	<b>10 908</b>
<b>Actifs des activités abandonnées</b>	38	<b>2 294</b>	<b>-</b>
<b>Total actifs</b>		<b>32 513</b>	<b>34 024</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	27	3 115	2 778
Passifs éventuels (part court terme)	28	1 569	1 126
Provisions à court terme	29	100	50
Fournisseurs et autres créditeurs	30	4 647	3 692
Autres passifs courants	31	379	137
<b>Total passifs courants</b>		<b>9 809</b>	<b>7 783</b>
<b>Passifs des activités abandonnées</b>	38	<b>85</b>	<b>-</b>
<b>(Passifs)/actifs nets courants</b>		<b>-2 008</b>	<b>3 125</b>
Emprunts et dettes financières	27	2 259	1 115
Engagements envers le personnel	41	-	14
Provisions à long terme	29	168	158
Impôts différés		54	41
<b>Total passifs non-courants</b>		<b>2 481</b>	<b>1 327</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>12 375</b>	<b>9 111</b>
<b>Actifs nets</b>		<b>20 138</b>	<b>24 914</b>

## Etat de la situation financière pour les exercices clos au 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 (suite)

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Capital social	32	2 511	2 511
Primes liées au capital	33	58 249	58 281
Actions propres		-178	-176
Autres réserves	34	-2 819	-2 815
Réserve « equity »	35	422	422
Pertes accumulées	36	-38 047	-33 309
<b>Total capitaux propres – part du groupe</b>		<b>20 138</b>	<b>24 914</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>20 138</b>	<b>24 914</b>

## Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018

Montants en k€	Notes	Capital social	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves equity	Autres réserves du groupe				Pertes accum.	Total capitaux propres
						Acquisition des actions Priméresdesig n	Réserves de conversion	OCI s.	PIDR		
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>		1 161	47 120	-165	345	-2 948	135	-12	-2 825	-27 867	17 768
Ecart actuariels s/ PIDR		-	-	-	-	-	-	2	2	-	2
Écart de conversion		-	-	-	-	-	8	-	8	-	8
Perte de la période	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-5 442	-5 442
<b>Total des pertes et profits de la période</b>		-	-	-	-	-	8	2	10	-5 442	-5 432
Augmentations de capital	32, 33	1 218	9 685	-	-	-	-	-	-	-	10 903
Mouvements sur actions propres		-	-	-11	-	-	-	-	-	-	-11
Autres variations	32, 33	132	1 476	-	77	-	-	-	-	-	1 685
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>		2 511	58 281	-176	422	-2 948	143	-11	-2 815	-33 309	24 914
Ecart actuariels s/ PIDR		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion		-	-	-	-	-	-4	-	-4	-	-4
Perte de la période	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-4 738	-4 738
<b>Total des pertes et profits de la période</b>		-	-	-	-	-	-4	-	-4	-4 738	-4 738
Augmentations de capital	32, 33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur actions propres		-	-	-2	-	-	-	-	-	-	-2
Autres variations	32, 33	-	-32	-	-	-	-	-	-	-	-32
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>		2 511	58 249	-178	422	-2 948	139	-11	-2 819	-38 047	20 138

## Tableau des flux de trésorerie pour les exercices clos au 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018

Montants en k€	Remarques	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
<b>Flux de trésorerie nets utilisés dans des activités d'exploitation</b>	37	<b>-1 246</b>	<b>-4 646</b>
<b>Placements</b>			
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		-	-
Achats de brevets et marques		-307	-64
Achats d'immobilisations corporelles		-377	-914
Achats de placements aux fins de transactions		2	-101
Acquisition de filiale, déduction faite de la trésorerie acquise	27,37	-2 034	-1 747
<b>Trésorerie nette générée par des activités de financement</b>		<b>-2 716</b>	<b>-2 826</b>
<i>Placement de flux de trésorerie provenant de l'abandon d'activités</i>		-130	-97
<i>Placement de flux de trésorerie provenant de la reprise d'activités</i>		-2 586	-2 729
Remboursements d'emprunts		-2 561	-3 296
Produit de l'émission d'emprunts et d'emprunts obligataires	27	3 960	2 722
Produit de l'émission d'actions	32,33	-	11 080
Cession (achat) d'actions propres – Net		-2	-11
Intérêts payés		-632	-1 506
<b>Trésorerie nette générée par des activités de financement</b>		<b>765</b>	<b>8 989</b>
<i>Flux de trésorerie de financement provenant de l'abandon d'activités</i>		-	-3
<i>Flux de trésorerie de financement provenant de la reprise d'activités</i>		765	8 992
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>		<b>-3 197</b>	<b>1 517</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice/la période</b>		<b>4 345</b>	<b>2 856</b>
Effet des variations de taux de change		-16	-27
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice/la période</b>		<b>1 132</b>	<b>4 345</b>

## NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

### 1. NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Novacyt S.A est une société établie en France, spécialisée dans le diagnostic du cancer et des maladies infectieuses. Son siège social se situe 13, avenue Morane Saulnier, 78140 Vélizy-Villacoublay.

Les informations financières comprennent les états financiers consolidés de la Société et de ses filiales (appelées ci-après collectivement « **le Groupe** »). Elles sont établies et libellées en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2018.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de 2018 le 24 avril 2019.

### 2. ADOPTION DE NORMES NOUVELLES ET AMENDEMENTS DE NORMES EXISTANTES

- Normes, interprétations et amendements de normes obligatoirement applicables aux exercices débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2018
  - IFRS 15 : « Revenus provenant de contrats avec des clients ». Cette norme est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Son application n'affecte pas le mode de déclaration des revenus par les sociétés du groupe.
  - IFRS 9 : « Instruments financiers ». Cette norme est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Son application n'a aucun impact sur les comptes du groupe.
  - Amendement apporté à l'IFRS 2 : « Rémunération en actions ».
- Normes, interprétations et amendements aux normes déjà publiés par l'IASB et adoptés par l'Union européenne, mais dont l'application n'est pas encore obligatoire le 31 décembre 2018
  - IFRS 16 « Locations »

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes non-obligatoires en 2018.

Il ne pense pas que l'adoption de l'IFRS 16 en 2019 aura un impact significatif sur son compte de résultat. Un examen et une analyse plus minutieux de l'adoption de la norme auront lieu dans le cadre de la publication des comptes H1 2019 et tout impact significatif sera mis en évidence.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

### **3. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE**

Pour la préparation des états financiers selon les normes IFRS, la direction doit faire preuve de discernement quant à l'application de méthodes comptables, se livrer à des estimations et émettre des hypothèses qui ont un impact sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes, établies sur la base de l'hypothèse de continuité d'exploitation, sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent pas être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées en permanence. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé pendant la période du changement s'il n'affecte que cette période ou pendant la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les états financiers ont été établis à partir du coût historique, sauf pour les instruments financiers qui ont été évalués à leur juste valeur. Le coût historique se base en général sur la juste valeur de la contrepartie versée en échange de biens et de services.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction effectuée en bonne et due forme entre les participants de l'opération à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou évalué selon une autre technique. En déterminant la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe tient compte des caractéristiques de l'actif ou du passif si les acteurs du marché auraient tenu compte de ces mêmes caractéristiques en déterminant le montant de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur aux fins d'évaluation et/ou de déclaration dans les états financiers est déterminée sur cette base, sauf pour des opérations de location qui entrent dans le cadre de l'IAS 17, et des évaluations présentant des similarités avec la juste valeur mais qui ne sont pas une juste valeur, par exemple une valeur nette réalisable d'après IAS 2 ou une valeur d'utilité dans IAS 36.

Les domaines dans lesquels des hypothèses et estimations sont significatives pour les états financiers consolidés sont notamment l'évaluation du goodwill résultant de l'acquisition par la Société du sous-groupe Lab21, de Primerdesign ou de l'activité Omega (note 18), les valeurs comptables et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles (note 19), les impôts différés (note 22), les créances clients (note 24) et les provisions pour risques et charges liées à l'exploitation (note 29).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

#### **Périmètre et méthode de consolidation**

Les états financiers incluent toutes les sociétés se trouvant sous contrôle exclusif. La Société n'exerce aucun contrôle conjoint ni aucune influence significative sur d'autres sociétés. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient son contrôle effectif.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de consolidation intégrale avec déclaration d'intérêts minoritaires. Selon la norme IFRS 10, un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité en question et qu'il est en mesure d'influencer ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Si la Société détient moins de la majorité des droits de vote d'une société détenue, elle considère qu'elle détient un pouvoir sur celle-ci si les droits de vote suffisent à lui conférer l'aptitude pratique à diriger unilatéralement les activités pertinentes de la société détenue. La Société tient compte de tous les faits et circonstances pertinents en déterminant si ses droits de vote dans une société détenue suffisent ou non à lui conférer du pouvoir, y compris :

- l'ampleur de la détention de droits de vote par la Société par rapport à l'ampleur et à la dispersion des détentions des autres titulaires de droits de vote ;
- les droits de vote potentiels détenus par la Société, d'autres titulaires de droits de vote ou de tiers ;
- les droits découlant d'autres dispositions contractuelles ; et
- les autres faits et circonstances qui indiquent que la Société est ou n'est pas en mesure actuellement d'exercer les activités pertinentes au moment où les décisions doivent être prises, y compris les modalités de vote aux assemblées d'actionnaires précédentes.

La consolidation d'une filiale débute quand la Société prend le contrôle de cette filiale et cesse quand la Société en perd le contrôle. Plus précisément, les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé à compter de la date à laquelle la Société en prend le contrôle jusqu'à la date à laquelle la Société cesse de contrôler la filiale.

Le gain ou la perte et chaque élément du résultat global sont attribués aux actionnaires de la Société et aux intérêts minoritaires. Le résultat global des filiales est imputé aux actionnaires de la Société et aux intérêts minoritaires même si cela entraîne un solde déficitaire des intérêts minoritaires.

Si nécessaire, des ajustements sont effectués sur les états financiers des filiales, afin que les principes comptables utilisés soient alignés avec les principes comptables du Groupe.

Tous les actifs et passifs, capitaux propres, chiffre d'affaires, charges et flux de trésorerie se rapportant à des transactions entre les membres du Groupe sont éliminés lors de la consolidation. Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation de la Société comprend les sociétés suivantes, toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale sur l'exercice 2017 et le précédent.

Sociétés	Clôture			Ouverture		
	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de consolidation
Biotech laboratories Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Lab21 Healthcare Ltd	100,00 %	100,00 %	FC	100,00 %	100,00 %	IG
Lab21 Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Microgen Bioproducts Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Novacyt SA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Novacyt Asie	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Novacyt Chine	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Primerdesign Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG

Légende : CI : Consolidation intégrale

NC : Non consolidé

## **Règles de consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

### ◦ **Élimination d'opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre des sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés.

### ◦ **Conversion de comptes en devises étrangères**

Les informations financières historiques sont libellées en milliers d'euros. Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

- les postes du bilan sont convertis aux taux de change de clôture, à l'exception d'éléments de capitaux propres qui sont maintenus à des taux historiques ;
- les opérations du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont converties au taux de change moyens annuels.

Les différences de conversion sur le résultat et les capitaux propres sont portées directement en autres éléments du résultat global sous la rubrique « Réserves de conversion » pour la part du Groupe. Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant et comptabilisées en autres éléments du résultat global sont reclassées en résultat.

Les écarts de change résultant des soldes intra-groupe sont comptabilisés en pertes et gains de change dans le compte de résultat consolidé.

## **Continuité d'exploitation**

Au moment de l'approbation des états financiers, les administrateurs s'attendent raisonnablement à ce que la Société dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Ils adoptent donc le principe de la continuité de l'exploitation dans la préparation des états financiers.

Le modèle de continuité d'exploitation couvre la période allant jusqu'en avril 2020 inclus. En procédant à cette analyse, les administrateurs ont tenu compte des éléments suivants :

- le besoin en fonds de roulement de l'entreprise,
- un solde de trésorerie positif au 31 décembre 2018 de 1.132.000 €,
- le remboursement des emprunts obligataires en cours selon les échéanciers convenus,
- les paiements des compléments de prix au titre d'acquisitions antérieures,
- des prélèvements ponctuels sur la ligne d'emprunt obligataire convertible de 5.000.000 d'euros, dont 2.000.000 d'euros à recevoir au moment de la mise en place du financement.

Les émissions obligataires ultérieures au-delà des 2.000.000 € initiaux à la signature dépendent de certaines conditions, telles le volume quotidien moyen et le cours minimum de l'action avant chaque demande de tirage ou le respect du délai minimum à observer entre les tirages. La Société prévoit d'être en mesure d'obtenir les fonds suffisants pour couvrir ses besoins en fonds de roulement, mais comme ces conditions sont indépendants de la volonté directe de la Société, elle ne peut en être totalement certaine. Le cas échéant, des renonciations peuvent intervenir.

Les encaissements supplémentaires provenant de la cession des activités Clinical Lab et NOVAprep ainsi que le partenariat stratégique potentiel de l'activité santé animale de Primerdesign n'ont pas été

pris en compte dans les prévisions de flux de trésorerie du Groupe. Les fonds ainsi reçus contribueraient à réduire le besoin de financement et à réduire le risque de nouvelles émissions d'obligations.

Le non-respect des conditions de l'emprunt obligataire convertible pourrait remettre en cause le principe de continuité d'exploitation appliqué pour l'établissement des états financiers dans la mesure où la société pourrait ne pas être en mesure dans ce cas de rembourser ses dettes et de céder ses actifs dans le cadre normal de ses activités. Le principe de continuité d'exploitation appliqué pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 pourrait alors s'avérer inapproprié.

## **Regroupements d'entreprises et évaluation de goodwill**

### **◦ Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (voir IFRS 3R).

A la date de prise de contrôle d'une société ou d'un groupe de sociétés qui représentent une activité, le Groupe identifie et évalue les actifs et passifs acquis, dont la plupart sont évalués à leur juste valeur. L'écart entre la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de tout intérêt minoritaire dans l'entreprise acquise et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en goodwill.

Conformément à l'IFRS 3, le Groupe applique les principes suivants :

- les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus ;
- tout ajustement de prix d'achat d'un actif ou d'un passif repris est estimé à sa juste valeur à la date d'acquisition et l'évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations sur des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et si cette évaluation a lieu dans les 12 mois d'affectation suivant la date d'acquisition. Tout ajustement de la dette financière comptabilisée au titre d'un complément de prix postérieur à la période intermédiaire ou ne répondant pas à ces critères, est comptabilisé avec le résultat global du Groupe ;
- Tout écart d'acquisition négatif découlant de l'acquisition est immédiatement comptabilisé avec le chiffre d'affaires ; et
- en cas d'acquisitions par étape, la prise de contrôle déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe dans le résultat ; toute perte de contrôle donne lieu à la réévaluation de la participation résiduelle éventuelle à la juste valeur suivant les mêmes modalités.

En ce qui concerne les sociétés acquises en cours d'exercice, seuls les résultats de la période postérieure à la date de prise de contrôle sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

### **◦ Évaluation du goodwill**

Le goodwill est ventilé par UGT ou groupe d'unités génératrices de trésorerie, en fonction du niveau auquel il est suivi à des fins de gestion. Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, les UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe ne sont pas d'une taille supérieure à celle d'un secteur opérationnel.

### **◦ Test de dépréciation**

Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour la clôture annuelle.

Ces tests consistent à comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de vente est le montant pouvant être obtenu de la vente d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un ou l'autre de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, l'actif ne s'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

### **Immobilisations incorporelles**

#### **◦ Relations clientèle**

Conformément à la norme IFRS 3, l'acquisition par la Société de Primerdesign et de l'activité Maladies infectieuses Omega a donné lieu à la comptabilisation de la valeur de la clientèle acquise dans le bilan. La valeur de ces actifs a été déterminée par l'actualisation de l'excédent de marge généré par la clientèle après la rémunération des actifs contributifs.

Les relations clientèle seront amorties linéairement sur 9 ans.

#### **◦ Marque**

Le prix d'acquisition de Primerdesign par la Société a également été « affecté » en partie à la marque Primerdesign. La valeur de cet actif a été déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie que la licence de la marque pourrait générer, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir d'informations comparables disponibles.

Le prix d'acquisition de l'activité Maladies infectieuses Omega par la Société a donné lieu à la comptabilisation d'un certain nombre de marques. La valeur de cet actif a été déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie que la licence de la marque pourrait générer, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir d'informations comparables disponibles.

Les deux marques sont amorties linéairement sur neuf ans.

#### **◦ Autres immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent également des licences comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur des durées d'utilité de 7 à 20 ans.

### **Immobilisations incorporelles en cours**

En application de la norme IAS 38, le groupe NOVACYT porte à l'actif les dépenses de développement (dépenses externes et frais de personnel), sous réserve que celles-ci répondent aux critères suivants :

- le Groupe a l'intention et la capacité financière et technique de mener à bien le projet de développement ;
- l'actif générera de futurs avantages économiques ; et

- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations en cours ne seront amorties qu'à l'achèvement du programme et de leur mise en service. Les autres dépenses de recherche et de développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement avec les charges.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (correspondant au prix d'achat auxquels s'ajoutent les frais accessoires et frais d'acquisition).

### **Amortissements**

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, en identifiant le cas échéant les principaux composants, en fonction des durées d'utilité estimatives suivantes :

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| - Améliorations locatives :               | Linéaire – 2 à 15 ans |
| - Marque :                                | Linéaire – 9 ans      |
| - Clientèle :                             | Linéaire – 9 ans      |
| - Matériel et outillage industriels :     | Linéaire – 3 à 6 ans  |
| - Installations générales, aménagements : | Linéaire – 3 à 5 ans  |
| - Matériel de transport :                 | Linéaire – 5 ans      |
| - Matériel de bureau :                    | Linéaire – 3 ans      |
| - Matériel informatique :                 | Linéaire – 2 à 3 ans  |

L'amortissement des immobilisations débute lorsque celles-ci sont prêtes à être utilisées et il cesse lors de leur cession, de leur mise au rebut ou de leur reclassement en actifs destinés à être cédés, conformément aux dispositions de l'IFRS 5.

Compte tenu de la nature de ses immobilisations, le Groupe ne reconnaît pas de valeur résiduelle sur les immobilisations corporelles qu'il utilise.

Les modes d'amortissement et les durées d'utilité sont réexaminés à chaque clôture et sont, le cas échéant, révisés de manière prospective.

### **Dépréciation d'actifs**

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les éléments externes et internes suivants :

#### Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (dans une plus large mesure que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements majeurs, ayant un effet négatif sur l'entité, ont eu lieu au cours de la période ou sont attendus dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché sur la Société exerce ses activités ou auquel l'actif est dévolu ; et

- les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

#### Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ; et
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par l'actif.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif sur sa durée probable d'utilisation.

Pour les actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, leur valeur recouvrable est déterminée par celle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient et qui est le plus petit groupe homogène d'actifs identifiables générant des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs ou groupes d'actifs.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les immobilisations incorporelles non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

#### **Contrats de location**

Les contrats de location, où le groupe NOVACYT est preneur, sont analysés selon leur substance et leur réalité financière et relèvent selon le cas d'opérations de location simple ou d'opérations de location financement.

##### ◦ **Contrats de location financement**

Un contrat de location financement se définit comme un contrat de location ayant en substance pour effet de transférer au preneur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Il s'analyse comme une acquisition d'immobilisation par le locataire financée par un crédit accordé par le bailleur.

Le groupe n'a pas mis en place de tels contrats.

##### ◦ **Contrats de location simple**

Un contrat de location simple est un contrat pour lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur. Les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location, même si les paiements ne sont pas effectués avec la même régularité.

Le contrat de location des bureaux de la Société à Vélizy peut être considéré comme un contrat de location simple.

Une provision pour remise en état des bureaux loués a été constituée afin de faire face aux obligations contractuelles découlant de contrats de location.

### **Stocks**

Les stocks sont valorisés à la valeur la plus faible entre leur coût d'acquisition et leur valeur recouvrable. Le coût d'acquisition des stocks comprend les matières et fournitures et, le cas échéant, les frais de personnel encourus pour amener les stocks dans leur état actuel. Il est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur recouvrable représente le prix de vente estimé diminué de tous frais de marketing, de vente et de distribution.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### **Créances clients**

Les créances clients sont comptabilisées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Les créances sont comptabilisées à leur juste valeur, qui correspond le plus souvent à leur valeur nominale. Pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, elles sont le cas échéant dépréciées par voie de provision. Les provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation, qui se définit comme la valeur actuelle des sommes estimées recouvrables.

Les créances clients n'ont pas fait l'objet de calculs d'actualisation, car l'effet serait non significatif.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des fonds de caisses, des comptes bancaires courants, ainsi que des valeurs mobilières de placement (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières, « OPCVM », titres de créances négociables, etc.) qui peuvent être liquidés ou vendus à très court terme (en général moins de 3 mois après la date d'acquisition) et dont le risque de changement de

valeur est négligeable. Tous ces éléments sont évalués à leur juste valeur, les éventuels ajustements étant comptabilisés dans les gains ou pertes.

### **Passifs financiers**

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Ils sont ensuite comptabilisés selon la méthode du coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. En application de ce principe, les frais de montage éventuels sont portés dans la rubrique du bilan correspondant à ces emprunts et amortis en résultat financier sur la durée de vie des emprunts.

- Instruments financiers composés

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière et une composante de capitaux propres. C'est notamment le cas des Obligations Convertibles en Actions avec Bons de Souscription d'Actions (« OCABSA »). Les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées et présentées séparément en fonction de leur contenu, selon la définition fournie dans l'IAS 32, « Instruments financiers : Informations à fournir et présentation ». Le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, une fois la composante de capitaux propres et, au cas d'espèce, le dérivé incorporé séparés.

- Contrepartie conditionnelle de Primerdesign

La Société a négocié une contrepartie conditionnelle pour l'acquisition des titres de Primerdesign avec les anciens actionnaires de cette dernière, sous réserve de la réalisation d'un objectif de chiffre d'affaires. Le paiement final aura lieu en 2019.

Conformément à l'IAS 39, le passif financier a été réévalué à sa juste valeur à la date de clôture pour tenir compte de l'évolution du cours de change de la livre sterling d'une part et de l'actualisation de la dette d'autre part.

- Contrepartie conditionnelle d'Omega ID

En vertu des conditions de l'accord d'achat d'actifs, la contrepartie en espèces doit s'effectuer entièrement en espèces :

(ii) 175 000 GBP payés au bout de douze mois à l'achèvement du transfert de technologie ; et

(iii) 200 000 GBP payés à l'accréditation réussie d'Axminster, l'usine de production britannique, selon certaines normes (réalisation attendue dans les 12 mois suivant la date d'acquisition).

- Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont des obligations de fournir de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Elles sont comptabilisées dans le bilan lorsque le Groupe participe à une transaction qui génère des dettes de cette nature. Les dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs sont portés au bilan pour leur juste valeur lors de leur première comptabilisation, sauf si leur règlement intervient plus de 12 mois après leur comptabilisation. Dans ce cas, elles sont estimées par la méthode du coût amorti. La méthode du taux d'intérêt effectif entraînera la comptabilisation d'une charge financière dans le compte de résultat. Les dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs sortent du bilan lorsque l'obligation correspondante est éteinte.

Les dettes fournisseurs n'ont pas fait l'objet de calculs d'actualisation, car l'effet ne serait pas significatif.

## **Provisions**

Conformément à l'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation en cours à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il y aura une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce dernier. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources futures nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Elles sont constituées pour remettre en état des locaux loués, résoudre des litiges de relations du travail et instaurer un plan d'intéressement à long terme.

## **Plan d'intéressement à long terme**

Novacyt a permis à certains employés d'acheter des actions dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme adopté le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le prix appliqué est fixé au prix de l'action à la date d'attribution et les options seront réglées en espèces. Les options seront acquises au troisième anniversaire de la date d'attribution. Les frais de paiement sont calculés en vertu de l'IFRS 2 « Rémunération en actions ». La charge comptable sera répartie sur la période d'acquisition pour refléter les services reçus et une dette comptabilisée dans le bilan.

## **Avantages au personnel**

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congés maladie) et d'avantages postérieurs à l'emploi via des cotisations et des prestations définies (indemnité de fin de carrière, prestations de retraite, etc.).

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période au titre de laquelle ils sont dus.

Les avantages postérieurs à l'emploi se rapportent pour l'essentiel à des indemnités de départ à la retraite et ne concernent que les salariés de la Société. S'agissant de prestations définies, elles font l'objet d'une provision calculée par un actuair, dont les paramètres sont les suivants :

- départ à la retraite à 64 ans pour les cadres ;
- départ à la retraite à 62 ans pour les non-cadres ;
- augmentation de salaires de 3 % par an, soit le taux d'inflation à long terme majoré de 1 % ;
- taux d'actualisation de 1,4 % en 2017 et de 1,6 % en 2018 alignés sur le taux moyen d'émission d'obligations du secteur privé en euros (grande qualité) pour des durations équivalentes à celles des engagements concernés ;
- turnover basé sur l'expérience réelle du Groupe : projection de 0,5 démission sur les 12 prochains mois ;
- taux de survie calculé à partir des tables INSEE TV 2012-2014 ; et
- taux de charges sociales moyen de 40,16 % en 2017 et de 41,51 % en 2018.

Les droits en mois de salaires découlent de l'application des accords nationaux et de la convention « Pharmacie, parapharmacie produits vétérinaires : fabrication & commerce ». Ces indemnités de

départ sont comptabilisées comme des charges quand elles sont dues. La provision constituée en prévision de cette charge est reprise dans le même exercice.

Après l'annonce de la cession de l'activité NOVAprep, la provision pour les engagements de retraite a été transférée vers la ligne « Dettes dues à l'abandon d'activités ».

### **Activités abandonnées et actifs destinés à être cédés**

Les activités abandonnées et actifs destinés à être cédés sont retraités conformément à la norme IFRS 5.

Une activité abandonnée est un composant d'une entité qui a été cédée ou qui est classée comme destinée à la vente et :

- Représente un secteur d'activité séparé majeur ou une zone géographique d'activités,
- Fait partie d'un plan de cession, ou
- Est une filiale acquise dans l'unique perspective d'une revente.

La norme IFRS 5 exige la présentation séparée d'activités abandonnées dans les états financiers afin d'informer les lecteurs de ces état des activités que l'entité a abandonnées et de celles que l'entité poursuit afin de générer de futurs profits et flux de trésorerie.

La norme IFRS 5 exige la présentation suivante d'activités abandonnées :

Dans le compte de résultat et les autres éléments du résultat global : un seul montant se composant comme suit:

- le bénéfice ou la perte après impôt de l'activité abandonnée,
- le bénéfice ou la perte après impôt comptabilisé(e) dans l'évaluation de la juste valeur moins les frais de vente, et
- le bénéfice ou la perte après impôt comptabilisé(e) dans la cession d'actifs ou du groupe destiné à la cession composant l'activité abandonnée.

L'analyse du montant total est présentée dans les notes.

Ce retraitement qui concerne uniquement l'activité NOVAprep porte sur les deux exercices afin de permettre la comparabilité.

Dans l'état des flux de trésorerie : le flux de trésorerie net attribuable aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées est présenté séparément.

Dans la situation financière : les actifs et passifs du groupe destiné à la cession doivent être présentés séparément des autres actifs. Il en va de même des dettes d'un groupe destiné à la cession et classé comme destiné à la vente.

Cette présentation a été adoptée pour les comptes de 2018 pour refléter l'intention du groupe de céder l'activité NOVAprep (détenue par la société Novacyt S.A.) et l'activité Clinical Lab (détenue par la société Lab21 Ltd.).

### **Chiffre d'affaires consolidé**

La norme applicable est IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec des clients ». Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir et représentent des montants à recevoir pour des biens et services fournis dans le cadre normal des affaires, hors remises, TVA et

autres taxes relatives aux ventes. Le revenu est réduit des retours de marchandises estimés, et des rabais et ristournes consenties.

### **Ventes**

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des marchandises ;
- Le Groupe ne conserve, ni l'implication managériale associée à la propriété, ni le contrôle effectif des biens vendus ;
- Le montant du chiffre d'affaires peut être évalué de manière fiable ;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité ; et
- Les coûts encourus ou à encourir au titre de la transaction peuvent être évalués de manière fiable.

#### ◦ **L'entité de NOVAprep**

Tous les produits générés par l'entité NOVAprep ont été reclassés sur la ligne « Perte due à l'abandon d'activités ». NOVAprep ne contribue par conséquent plus aux produits consolidés du Groupe.

#### ◦ **Activité de Lab21 et de ses filiales**

Lab21 fournit des services de diagnostic en laboratoire. Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque le service est fourni (diagnostic effectué).

Les filiales de Lab21 fabriquent et vendent des réactifs et kits pour analyses bactériennes et sanguines.

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client.

#### ◦ **Activité de Primerdesign**

Primerdesign conçoit, fabrique et distribue des kits de dépistage de certaines pathologies chez l'homme, l'animal et des produits alimentaires. Ces kits sont destinés à un usage en laboratoire et s'appuient sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ». Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque les kits de dépistage sont vendus. La société comptabilise la vente du produit à la livraison.

### **Imposition**

Les charges fiscales représentent la somme des impôts actuellement payables et des impôts différés.

### ***Impôts courants***

L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat net tel qu'il figure dans le compte de résultat, dans la mesure où il exclut des produits ou des charges qui sont imposables ou déductibles sur d'autres exercices, et il exclut également des éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible du Groupe est calculé par application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou quasiment adoptés à la clôture de l'exercice.

### ***Impôts différés***

L'impôt différé est calculé sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs au bilan et leurs bases fiscales, et est comptabilisé selon une approche bilantielle avec application du report variable. Les passifs d'impôt différé sont généralement constatés sur les reports de taxation temporels, et les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où la société dispose d'un bénéfice imposable sur lequel imputer les reports de déduction temporels. Ces actifs et passifs ne sont pas reconnus si la différence temporelle résulte de la comptabilisation du goodwill ou de la comptabilisation initiale (autre que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans le cadre d'une opération n'affectant ni le résultat imposable ni le résultat comptable.

Le passif d'impôt différé est comptabilisé pour tous les reports de taxation temporaires liés à des participations dans des filiales, sociétés associées et co-entreprises, sauf lorsque le Groupe est capable de contrôler le renversement de la différence temporelle et s'il est probable que l'écart temporel ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés résultant de reports de déductions associés à de tels investissements et intérêts, sont constatés uniquement dans la mesure où la société dispose de bénéfices imposables suffisants sur lesquels imputer les bénéfices des écarts temporels et que ces écarts temporels devraient s'inverser dans un avenir prévisible.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé est révisée à chaque clôture d'exercice et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre de bénéficier de l'utilisation de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à la période de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif, sur la base des règles fiscales et des taux d'imposition en vigueur ou quasiment adoptés à la date de clôture de l'exercice. L'impôt différé constitue un produit ou une charge du compte de résultat, sauf lorsqu'il se rapporte à des éléments comptabilisés parmi les éléments du résultat global, auquel cas l'impôt différé est également compris dans le résultat global.

La valorisation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs ou passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque le Groupe est en droit de compenser les passifs et actifs d'impôt courants, que les actifs et passifs d'impôt différés se rapportent à des impôts sur le résultat relevant de la même juridiction fiscale, et que le Groupe entend régler ses actifs et passifs d'impôt courants sur une base nette.

### ***Impôts courants et différés pour l'exercice***

L'impôt courant et l'impôt différé sont comptabilisés en bénéfices ou pertes, sauf lorsqu'ils se rapportent à des éléments du poste autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt courant et l'impôt différé sont également constatés au poste autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres respectivement. Lorsque l'impôt courant ou l'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'effet fiscal est inclus dans la constatation du regroupement d'entreprises.

## **Impôt courant et différé**

Un impôt différé passif est comptabilisé sur les décalages temporels liés aux amortissements accélérés. Il ne concerne que la société Primer Design.

## **Subventions gouvernementales**

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France, ce qui est le cas de la société NOVACYT. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est remboursable à la société. L'octroi du crédit d'impôt est indépendant de la situation fiscale du Groupe. Aussi, il a été décidé de le traiter comme une subvention. Il apparaît sur une ligne dédiée aux subventions dans le compte de résultat.

Les sociétés du sous-groupe Lab21 et la société Primer Design bénéficient également de crédits d'impôt relatifs à leurs activités de recherche. Ces crédits d'impôt sont assimilés à des subventions dans le compte de résultat.

En France, la loi de Finances 2012 rectificative a instauré un nouveau crédit d'impôt à compter du 1er janvier 2013 : le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Son calcul est basé sur une partie des rémunérations versées aux salariés des entreprises françaises. Ce crédit d'impôt est payé par l'Etat, quelle que soit la situation de l'entité au regard de l'impôt sur les sociétés. Il a été décidé de classer ce produit en diminution des charges de personnel.

## **Perte par action**

Le groupe présente un résultat par action ordinaire et un résultat dilué par action ordinaire. Le résultat par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Celles-ci comprennent notamment les options, lorsque le cours moyen de marché des actions ordinaires excède leur prix d'exercice.

## **Éléments exceptionnels**

Les éléments exceptionnels sont les charges ou produits qui contribuent à la formation du résultat opérationnel, et, selon le Conseil d'Administration, doivent être présentés distinctement en raison de leur importance ou de leur fréquence.

Les éléments exceptionnels dans les comptes consolidés se rapportent aux frais liés à l'acquisition de l'activité Omega comme indiqué à la note 13, et à d'autres revenus et dépenses ponctuels comme indiqué à la note 14.

## **Perte des activités abandonnées**

Le 11 décembre 2018, Novacyt a annoncé son intention de vendre l'entité NOVAprep et présente donc ses résultats financiers conformément à la règle comptable IFRS 5 sur l'abandon d'activités.

Ainsi, tous les revenus et charges générés par cette activité sont donc déclarés sur une seule ligne en dessous du résultat net.

## 4. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer un jugement sur l'application des méthodes comptables, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes, établies sur la base de l'hypothèse de continuité d'exploitation, sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

### Principaux jugements lors de l'application des normes comptables du Groupe

Les dirigeants ont exercé leur jugement critique pour l'application des normes comptables du groupe au domaine présenté ci-après (les estimations sont présentées dans la suite du document) qui est susceptible d'avoir un impact significatif sur les soldes présentés dans les états financiers.

- **Taux d'actualisation utilisé pour la détermination de la valeur comptable des engagements envers le personnel au titre des indemnités de départ à la retraite**

Le montant de l'obligation du groupe est actualisé à un taux fixé par référence aux rendements du marché à la fin de chaque période comptable pour des obligations d'entreprises de première qualité. Le jugement s'exerce dans la sélection des obligations retenues dans l'échantillon dont découle la courbe des rendements. Les critères essentiels pour cette sélection sont la taille des émissions obligataires, la qualité des obligations et l'identification des valeurs aberrantes qui sont exclues.

Les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés concernent notamment l'évaluation des goodwill résultant des prises de contrôle par Novacyt du sous-groupe Lab21 et de la société Primer Design (§ 18), la valorisation et les durées d'utilité des actifs incorporels (§ 19), les impôts différés (§ 22), les créances clients (§ 24) et le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (§ 29).

### Sources majeures d'incertitude relatives aux estimations

Les principales sources d'incertitude relative aux estimations sont énumérées ci-après. Seule l'évaluation des goodwill, l'estimation des durées d'utilité des actifs incorporels, l'estimation de la juste valeur des actifs et passifs dans les regroupements d'entreprises, la comptabilisation des impôts différés et la valeur des créances clients ou des autres créances, sont considérées comme susceptibles de générer des ajustements significatifs sur les comptes. Les autres sources d'estimation sont sans impact matériel.

- **Évaluation du goodwill**

Les goodwills font l'objet de tests de dépréciation annuels. Les valeurs recouvrables de ces actifs sont déterminées essentiellement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie.

Le montant total des flux de trésorerie attendus traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus par l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Les hypothèses utilisées et les estimations induites portent sur des périodes de temps parfois très longues, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles afférentes à chaque UGT.

Ces estimations sont principalement soumises aux hypothèses de volumes, de prix de vente et de coûts de production associés, et des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés. Elles sont également soumises au taux d'actualisation retenu pour chaque UGT.

Des tests de dépréciation des goodwills sont conduits lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur et leurs valeurs sont revues à chaque date de clôture, ou plus fréquemment quand des événements internes ou externes le justifient.

La valeur brute des goodwills et les provisions pour dépréciation correspondantes sont présentées dans le tableau ci-après :

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Goodwill Lab21	17 709	19 042
Dépréciation du goodwill	- 9 101	- 9 786
Valeur nette	8 608	9 256
Goodwill Primerdesign	7 210	7 210
Dépréciation du goodwill	-	-
Valeur nette	7 210	7 210
Goodwill Omega ID	316	-
Dépréciation du goodwill	-	-
Valeur nette	316	-
<b>Total goodwill</b>	<b>16 134</b>	<b>16 466</b>

- **Valorisation et durée d'utilité des actifs incorporels**

Les durées d'utilité des autres actifs incorporels (hors goodwill) sont déterminées, et constituent leur base d'amortissement. Elles sont revues à chaque clôture. Les actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les principaux actifs incorporels nécessitant d'effectuer des estimations et des hypothèses sont les marques Primerdesign et Omega et la relation clientèle relatives à ces deux sociétés.

La valeur des actifs incorporels est testée lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur et leurs valeurs sont revues à chaque date de clôture, ou plus fréquemment quand des événements internes ou externes le justifient.

- **Marque**

La valeur de cet actif a été déterminée par actualisation des flux de trésorerie que la licence de la marque pourrait générer, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations comparables disponibles.

Cet actif est amorti de façon linéaire sur une durée de 9 ans, estimée comme sa durée d'utilité. Il fait également l'objet de test de valeur. Sa valeur recouvrable est déterminée sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie. Le montant des flux de trésorerie attendus traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus par l'exploitation de la marque.

Les hypothèses utilisées et les estimations sont soumises aux hypothèses de taux d'actualisation, de pourcentage de chiffre d'affaires et de durée d'utilité.

La valeur nette comptable des marques au 31 décembre 2018 est de 700 000 €, y compris la nouvelle marque de la société Omega acquise en 2018 pour 246 000 € et après un amortissement de 205 000 € comptabilisé en 2016, 2017 et 2018.

- **Relations clientèle**

La valeur de cet actif a été déterminée par actualisation de l'excédent de marge généré par la clientèle après rémunérations des actifs contributifs.

Cet actif est amorti de façon linéaire sur une durée de 9 ans, estimée comme sa durée d'utilité. Il fait également l'objet de test de valeur. Sa valeur recouvrable est déterminée sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie pendant une période de temps estimée. Le montant des flux de trésorerie attendus traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus par la relation clientèle.

Les hypothèses utilisées et les estimations sont soumises aux hypothèses de taux d'actualisation, d'excédent de marge généré par la clientèle après rémunération des actifs contributifs et de durée d'utilité.

La valeur nette comptable des relations clientèle au 31 décembre 2018 est de 3 823 000 €, y compris la nouvelle relation clientèle de la société Omega, acquise en 2018 pour 1 291 000 €, et après un amortissement de 1 144 000 € constaté en 2016, 2017 et 2018.

- **Regroupements d'entreprises**

Dans le cadre des acquisitions de Lab21 et de Primerdesign, les actifs et passifs acquis, dont les immobilisations incorporelles, ont été reconnus à leur juste valeur conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». La détermination des justes valeurs des actifs et passifs acquis est fondée, dans une grande mesure, sur le jugement de la direction.

- **Impôts différés**

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfiques futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et dépréciés en cas de risque de non recouvrement.

Concernant les impôts différés actifs sur déficits reportables, le Groupe réalise une approche multicritère qui prend en compte l'horizon de récupération en se basant sur le plan stratégique mais également en tenant compte de la stratégie de récupération à long terme des déficits de chaque pays.

Sur la base de l'analyse réalisée, estimant que les actifs d'impôts ne pourraient être consommés dans un délai raisonnable, le Groupe a décidé de ne pas reconnaître ces actifs.

- **Clients et autres débiteurs**

Une estimation des risques sur encaissements basée notamment sur des renseignements commerciaux, sur les tendances économiques du moment et sur la solvabilité de chaque client est mise en œuvre afin de déterminer, client par client, une éventuelle dépréciation.

- **Provisions**

La valeur comptable des provisions pour la période 2017-2018 est indiquée au tableau ci-dessous :

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Engagements de retraite	-	14
Remise en état des locaux	148	140
Plan d'intéressement à long terme	20	18
Provisions pour litiges	100	50
	<b>268</b>	<b>222</b>

- **Engagements de retraites et prestations assimilées**

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent des hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires, la date de départ à la retraite ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Les calculs actuariels induits sont réalisés par des actuaires externes au Groupe. A la date de préparation des états financiers, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées.

- **Remise en état des locaux**

Le montant des provisions est déterminé au plus juste par la Direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience acquise et, dans certains cas, d'estimations d'experts.

Lors du dénouement de ces obligations, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés pourra différer sensiblement des montants initialement provisionnés et régulièrement revus et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe.

Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés et il n'existe aucune évolution connue qui serait de nature à affecter de manière significative les montants provisionnés.

#### o Litiges

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles, au regard des incertitudes éventuelles, d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

La Direction du Groupe procède au recensement des procédures en cours, revoit régulièrement leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, sur l'estimation par la Direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et sur la capacité à estimer de façon fiable le montant associé.

## 5. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Le tableau ci-dessous présente les produits des activités ordinaires :

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Production vendue de biens	12 537	11 345
Production vendue de services	754	1 015
Ventes de marchandises	77	59
Autres refacturations avec marge	354	330
	<b>13 721</b>	<b>12 749</b>

Une partie du chiffre d'affaires est généré en devises étrangères (en particulier en livres sterling). Le groupe ne s'est pas couvert contre le risque de change associé.

L'analyse du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et par zone géographique est présentée au paragraphe 6.

## 6. SECTEURS OPERATIONNELS

### Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le directeur général du groupe et les dirigeants des différentes entités en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ;
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le Groupe a retenu trois secteurs opérationnels, chacun correspondant à un suivi distinct des performances et des ressources :

#### ◦ **Entreprise et Cytologie**

Ce secteur représentait préalablement les coûts centraux de NOVAprep et du Groupe français. Après l'annonce de la vente de NOVAprep, ce secteur ne présente plus que les coûts centraux du Groupe français et les résultats de NOVAprep sont regroupés sur une seule ligne – Abandon d'activités.

#### ◦ **Entreprise et Diagnostics**

Ce secteur correspond aux activités de diagnostic en laboratoire et de fabrication et distribution de réactifs et kits pour analyses bactériennes et sanguines. Il correspond à l'activité de la société Lab21 et de ses filiales. Ce segment inclut aussi des coûts centraux britanniques.

#### ◦ **Dépistage moléculaire**

Ce secteur correspond à la société Primer Design récemment acquise, qui conçoit, fabrique et distribue des kits de dépistage de certaines pathologies chez l'homme, l'animal et les produits alimentaires. Ces kits sont destinés à un usage en laboratoire et s'appuie sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ».

### **Identification du responsable des secteurs opérationnels (Chief operating decision maker)**

Le responsable des secteurs opérationnels est le Président Directeur Général (CEO).

### **Dépendance à quelques clients importants**

Le Groupe ne dépend pas d'un client particulier, aucun client ne générant des ventes représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires.

## Répartition du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et zone géographique

o Au 31 décembre 2018

Montants en k€	Cytologie	Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
<b>Zone géographique</b>				
Afrique		715	285	1 000
Europe		3 304	2 811	6 115
Asie-Pacifique		1 738	1 282	3 020
Amérique		795	1 578	2 372
Moyen-Orient		951	262	1 213
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>7 502</b>	<b>6 218</b>	<b>13 721</b>

o Au 31 décembre 2017

Montants en k€	Cytologie	Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
<b>Zone géographique</b>				
Afrique		299	363	662
Europe		3 347	2 531	5 878
Asie-Pacifique		1 608	1 656	3 265
Amérique		661	1 192	1 853
Moyen-Orient		739	352	1 091
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>6 655</b>	<b>6 095</b>	<b>12 749</b>

## Répartition du résultat par segment d'exploitation

。 Exercice clos au 31 décembre 2018

Montants en k€	Cytologie	Diagnostics	Dépistage moléculaire	Total
Chiffre d'affaires	-	7 503	6 219	13 721
Coût des ventes	-	-4 147	-969	-5 116
Commercialisation et marketing	-	-1 152	-1 302	-2 454
Recherche et développement	-	-162	-244	-406
Frais généraux et administratifs	-959	-2 635	-2 525	-6 119
Subventions gouvernementales	-	75	-125	-51
<b>Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels</b>	<b>-960</b>	<b>-519</b>	<b>1 054</b>	<b>-425</b>
Autres produits opérationnels	-	-	-	-
Autres charges opérationnelles	-526	-337	-97	-960
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1 486</b>	<b>-856</b>	<b>957</b>	<b>-1 385</b>
Produits financiers	290	-144	79	225
Charges financières	-736	-180	-4	-919
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-1 931</b>	<b>-1 181</b>	<b>1 032</b>	<b>-2 080</b>
Impôt (charge) / produit	-	-	-32	-32
Perte des activités abandonnées	-2 626	-	-	-2 626
<b>Résultat après impôt</b>	<b>-4 557</b>	<b>-1 181</b>	<b>1 001</b>	<b>-4 738</b>
<b>Attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>-4 557</b>	<b>-1 181</b>	<b>1 001</b>	<b>-4 738</b>
Attribuable à des intérêts minoritaires	-	-	-	-

。 Exercice clos au 31 décembre 2017

Montants en k€	Cytologie	Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
Chiffre d'affaires	-	6 654	6 095	12 749
Coût des ventes	-	-3 671	-1 170	-4 840
Frais de commercialisation et de marketing	-	-1 015	-959	-1 974
Recherche et développement	-	-113	-513	-626
Frais généraux et administratifs	-849	-2 364	-2 279	-5 492
Subventions gouvernementales	-	119	127	245
<b>Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels</b>	<b>-849</b>	<b>-391</b>	<b>1 301</b>	<b>62</b>
Autres produits opérationnels	16	-	-	16
Autres charges opérationnelles	-1 661	-503	-33	-2 197
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2 494</b>	<b>-894</b>	<b>1 268</b>	<b>-2 119</b>
Produits financiers	556	-99	9	466
Charges financières	-1 564	-257	-18	-1 839
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-3 502</b>	<b>-1 249</b>	<b>1 259</b>	<b>-3 492</b>
Impôt (charge)/produit	-2	-	3	2
Perte des activités abandonnées	-1 951	-	-	-1 951
<b>Résultat après impôt</b>	<b>-5 455</b>	<b>-1 249</b>	<b>1 262</b>	<b>-5 442</b>
<b>Attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>-5 455</b>	<b>-1 249</b>	<b>1 262</b>	<b>-5 442</b>

Le résultat consolidé de 2017 présente les impacts de l'application de la norme IFRS 5 relative aux activités abandonnées, en reclassant le résultat de l'activité NOVAprep sur une seule ligne « Perte des activités abandonnées ».

Les actifs et passifs ne sont pas reportés au responsable des secteurs opérationnels sur une base sectorielle et ne sont donc pas présentés dans ce document.

## 7. COUT DES VENTES

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Achats et variations des stocks de matières premières et autres approvisionnements	3 804	3 382
Achats et variations des stocks de marchandises	64	- 163
Production stockée	- 628	- 59
Variation des provisions sur stocks de matières et de marchandises	- 2	- 17
Achats non stockés de matières et fournitures	68	18
Transports sur achats	177	165
Coût de la main-d'œuvre directe de production	1 584	1 331
Autres charges	50	45
<b>Total</b>	<b>5 116</b>	<b>4 840</b>

## 8. FRAIS DE VENTE, MARKETING ET DISTRIBUTION

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	25	140
Charges de publicité	252	231
Transports sur ventes	344	289
Rémunération du personnel et charges sociales	1 470	1 099
Frais de déplacement et de divertissement	218	195
Autres frais de commercialisation et de marketing	146	20
<b>Total</b>	<b>2 454</b>	<b>1 974</b>

## 9. CHARGES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Rémunération du personnel et charges sociales	328	539
Autres charges	78	88
<b>Total</b>	<b>406</b>	<b>626</b>

## 10. FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Achats non stockés de matières premières et fournitures	243	224
Sous-traitance	49	41
Loyer et charges locatives	418	408
Entretien et réparations	136	131
Primes d'assurance	110	135
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	875	674
Frais de déplacement et mission	145	151
Services bancaires	66	61
Rémunération du personnel et cotisations sociales	2 520	2 286
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	1 030	744
Autres frais généraux et administratifs	527	637
	<b>6 119</b>	<b>5 492</b>

## 11.REPARTITION DU PERSONNEL

La répartition des effectifs (directeurs exécutifs y compris) entre les trois secteurs d'activité à la date de clôture est la suivante :

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Cytologie	-	-
Diagnostic	65	62
Dépistage moléculaire	46	38
	<b>111</b>	<b>100</b>

## 12.SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France, ce qui est le cas de la société Novacyt. Les autres sociétés du Groupe situées principalement au Royaume-Uni bénéficient d'un dispositif similaire. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est remboursable à la société. L'octroi du crédit d'impôt est indépendant de la situation fiscale du Groupe.

Ce crédit d'impôt est considéré comme une subvention d'exploitation et plus exactement comme une subvention gouvernementale.

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Subventions gouvernementales	- 51	245
	<b>- 51</b>	<b>245</b>

## 13.FRAIS LIES AUX ACQUISITIONS

Le 28 juin 2018, la société britannique Lab21 Healthcare Ltd a finalisé l'achat de l'activité des maladies infectieuses à la société Omega Diagnostic Ltd. L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon les normes IFRS, en conséquence, les coûts liés à l'acquisition de 201 000 € ont été comptabilisés en charges.

## 14. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Autres produits opérationnels	-	16
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>-</b>	<b>16</b>
Provision pour des litiges avec le personnel	- 46	- 171
Frais de restructuration	- 183	- 78
Frais de vente d'activités	- 104	-
Frais liés à des acquisitions	- 379	-
Honoraires IPO	- 87	- 1 631
Frais de déménagement	-	- 176
Autres charges	- 161	- 141
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>- 960</b>	<b>- 2 197</b>

Les frais de restructuration de 78 000 € en 2017 et de 183 000 € en 2018 se rapportent aux indemnités versées aux employés dans le cadre de la restructuration intervenue au cours de cette période.

Les dépenses de préparation à l'IPO d'un montant de 1 631 000 € en 2017 et de 87 000 € en 2018 se rapportent aux frais engagés dans le cadre de la préparation pour la cotation de Novacyt sur AIM en 2017.

## 15. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Gains de change	102	287
Variation de la juste valeur des options	122	140
Autres produits financiers	-	39
<b>Produits financiers</b>	<b>225</b>	<b>466</b>
Charges d'intérêt sur emprunts	- 682	- 1 202
Pertes de change	- 190	- 251
Effet de la désactualisation (charge) du compléments de prix	-	- 386
Autres charges financières	- 47	-
<b>Charges financières</b>	<b>- 919</b>	<b>- 1 839</b>

## Produits financiers :

### *Gains de change*

Les gains de change de l'exercice résultent d'opérations récurrentes et de l'impact du cours de la livre sterling sur la dette de complément de prix de Primerdesign.

### *Changement dans la juste valeur d'options*

Le montant en décembre 2017 se rapporte à la réévaluation des bons de souscription Primerdesign de 266 000 € à 126 000 €.

Le montant en décembre 2018 se rapporte à la réévaluation des bons de souscription Primerdesign de 126 000 € à 5 000 €.

## Charges financières :

### *Intérêts sur les prêts*

La charge d'intérêt résulte essentiellement des emprunts Kreos et Vatel.

### *Pertes de change*

Les pertes de change en 2017 et 2018 étaient principalement celles enregistrées par la société britannique Lab21 Ltd sur ses activités et résultent de la réévaluation mensuelle de la dette nette envers Novacyt dans les comptes de Lab21 Ltd.

### *Effet de la désactualisation :*

Cette charge se rapporte en 2017 à la dette de complément de prix en faveur des actionnaires de Primerdesign.

## 16. CHARGE / PRODUIT D'IMPOT

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Impôt sur les sociétés :		
Exercice actuel	- 32	2
Ajustement par rapport aux exercices précédents	-	-
Impôts différés	-	-
<b>Charges fiscales totales pour l'exercice/la période</b>	<b>- 32</b>	<b>2</b>

La charge d'impôt de l'exercice peut être rapprochée avec le résultat de l'exercice comme suit :

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Résultat/(perte) avant impôt	-4 708	-5 444
Impôt au taux de l'impôt français sur les sociétés (2018 : 28 %, 2017 : 33,33 %)	-1 318	-1 815
Impact de l'amortissement fiscal accéléré	-17	17
Effet des charges non déductibles	10	-523
Autres différences temporelles	15	140
Pertes fiscales utilisées	-	-
Impact du groupe fiscal	-159	-
Recherche d'amélioration des dépenses fiscales	-120	-
Crédits d'impôt recherche	32	-191
Pertes non comptabilisées pour des impôts différés	1 454	2 082
Effet des différences de taux d'imposition de filiales opérant à l'étranger	71	293
<b>Charges fiscales totales/revenus pour l'exercice</b>	<b>-32</b>	<b>2</b>

Au 31 décembre 2018, le Groupe dispose de pertes fiscales reportables pour un total de 55.591 k€ (2017 : 48 118 k€) dont la période d'utilisation est illimitée. Aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu en comptabilité, en raison d'une visibilité insuffisante sur la période à partir de laquelle ce déficit reportable pourra être effectivement imputé sur des bénéfices taxables.

Les principales sociétés du groupe ne paient pas d'impôt sur le résultat, mais à l'inverse bénéficient de crédits d'impôt au titre de leurs dépenses de recherche et développement, qui sont comptabilisés en subventions gouvernementales dans le compte de résultat consolidé.

## 17.RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de la période. Le résultat net dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation et du nombre d'actions qui seraient créées à la suite de la conversion des instruments financiers dilutifs.

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Perte nette attribuable aux actionnaires de la société	- 4 738	- 5 442
Impact d'instruments dilutifs	-	-
Perte nette attribuable aux actionnaires de la société	- 4 738	- 5 442
Nombre moyen pondéré d'actions	37 664 342	23 075 634
Impact d'instruments dilutifs	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	37 664 342	23 075 634
<b>Bénéfices par action (en euros)</b>	<b>- 0,13</b>	<b>- 0,24</b>
<b>Bénéfices dilués par action (en euros)</b>	<b>- 0,13</b>	<b>- 0,24</b>

Conformément à la norme IAS 33, les options dont le prix d'exercice est supérieur à la valeur du titre NOVACYT n'ont pas été prises en compte pour déterminer l'effet des instruments dilutifs.

## 18. GOODWILL

Les goodwills correspondent à la différence constatée, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre la juste valeur du prix d'acquisition de ses titres et le montant net des actifs acquis et passifs assumés, évalués conformément à IFRS 3.

	k€
<b>Coût</b>	
Au 1 janvier 2017	26 252
Comptabilisé à l'acquisition d'une filiale	<u>-</u>
Au 31 décembre 2017	26 252
Comptabilisé à l'acquisition de l'entité Maladies infectieuses Omega	322
Écarts de change	-6
Transférés vers la ligne « Activités abandonnées »	-1 333
Au 31 décembre 2018	25 235
<b>Dépréciations cumulées</b>	
Au 1 janvier 2017	9 786
Écarts de change	-
Dépréciations pour la période	-
Éliminées lors de la cession d'une filiale	<u>-</u>
Au 31 décembre 2017	9 786
Écarts de change	-
Dépréciations pour la période	-
Transférées vers la ligne « Activités abandonnées »	<u>-685</u>
Au 31 décembre 2018	9 101
<b>Valeur comptabilisée au 31 décembre 2017</b>	<b>16 466</b>
<b>Valeur comptabilisée au 31 décembre 2018</b>	<b>16 134</b>

### ◦ Omega

Le 28 juin 2018, la société britannique Lab21 Healthcare Ltd a pris le contrôle, pour l'activité Maladies infectieuses, de la société Omega Diagnostics Ltd. L'activité Maladies infectieuses est spécialisée dans la fabrication d'une gamme de kits de diagnostic, en particulier pour les antigènes syphilitiques et fébriles, ainsi que d'une gamme de tests sérologiques au latex pour le facteur rhumatoïde, la protéine C réactive, l'antistreptolysine, lupus érythémateux systémique.

Selon les règles IFRS, cette acquisition est considérée comme une activité. Elle comprend divers actifs, tels que l'équipement, les stocks, les marques de commerce et les brevets. Elle comprend également 2 salariés, dont les contrats de travail ont été transférés à Lab21 Healthcare Ltd via le processus TUPE dans le cadre duquel les salariés au Royaume-Uni sont transférés avec l'activité aux mêmes conditions de travail.

Le prix d'acquisition était de 2 175 000 GBP (2 456 000 €) ventilé de la façon suivante :

Trésorerie décaissée	2 032 000 €
Contrepartie différée pour un support et un transfert réussis à la production	198 000 €
Contrepartie différée pour l'obtention réussie d'une accréditation d'usine de catégorie 3	226 000 €
Total prix d'acquisition	2 456 000 €

Les actifs acquis et les passifs repris sont ainsi détaillés :

Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	46 000 €
Stocks	253 000 €
Relations clientèle	1 314 000 €
Marque	251 000 €
<b>Juste valeur d'actifs acquis et de passifs assumés</b>	<b>1 134 000 €</b>
<b>Goodwill</b>	<b>322 000 €</b>

Les goodwill correspondent à la différence constatée, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre la juste valeur du prix d'acquisition de ses titres et le montant net des actifs acquis et passifs assumés, évalués conformément à IFRS 3. Il comprend entre autres des actifs non reconnus tels que la valeur des équipes et le savoir-faire de la société acquise.

La valeur de la "relations clients" a été déterminée en actualisant la marge supplémentaire générée par les clients après rémunération des actifs apportés.

La valeur de la marque a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie qui pourraient être générés par l'octroi d'une licence de la marque Omega, estimés en pourcentage des revenus provenant d'informations disponibles sur des actifs comparables.

L'IFRS 3 prévoit une période de 12 mois à compter de la prise de contrôle pour compléter l'identification et l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris. Par conséquent, jusqu'en mai 2019, le montant brut de l'écart d'acquisition est sujet à ajustement.

#### ◦ **Lab 21**

Au 31 décembre 2018, le test de pertes de valeur sur cette UGT a été réalisé selon la méthode des DCF (Discounted Cash Flow) avec les principales hypothèses suivantes :

- Business Plan à 5 ans,
- Extrapolation des flux au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance de 1,5%,
- Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu sur le marché pour un placement équivalent, indépendamment des sources de financement, égal à 15%,

La mise en œuvre de cette approche a montré que la valeur d'entreprise s'élevait à 12 534 000€, ce qui est supérieur à la valeur comptable nette de cet actif. Aussi, il n'a pas été constaté aucune dépréciation au 31 décembre 2018.

**Sensibilité de la valeur dérivée de la méthode des DCF aux hypothèses retenues pour l'acquisition de Lab 21**

		Terminal growth rates						
		0.0%	0.5%	1.0%	1.5%	2.0%	2.5%	3.0%
WACC rates	12,534							
	12.5%	14,336	14,731	15,161	15,630	16,143	16,708	17,332
	13.0%	13,735	14,093	14,480	14,901	15,361	15,864	16,418
	13.5%	13,179	13,503	13,854	14,234	14,648	15,098	15,592
	14.0%	12,663	12,959	13,277	13,621	13,994	14,399	14,841
	14.5%	12,183	12,454	12,744	13,056	13,394	13,759	14,157
	15.0%	11,737	11,984	12,249	12,534	12,840	13,171	13,530
	15.5%	11,319	11,546	11,789	12,049	12,328	12,629	12,954
	16.0%	10,929	11,137	11,360	11,598	11,853	12,127	12,422
16.5%	10,562	10,755	10,959	11,178	11,411	11,662	11,931	

Le tableau de sensibilité révèle la différence entre les montants recouvrables de la valeur d'entreprise en fonction du taux d'actualisation (WACC) et du taux de croissance à l'infini. Il ressort de cette analyse de sensibilité qu'une augmentation d'un point du WACC n'entraînerait pas la nécessité de déprécier le goodwill Lab21.

◦ **Primerdesign**

Au 31 décembre 2018, le test de pertes de valeur sur cette UGT a été réalisé selon la méthode des DCF (Discounted Cash Flow) avec les principales hypothèses suivantes :

- Business Plan à 5 ans,
- Extrapolation des flux au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance de 1,5%,
- Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu sur le marché pour un placement équivalent, indépendamment des sources de financement, égal à 19.8%,

La mise en œuvre de cette approche a montré que la valeur d'entreprise s'élevait à 22 830 000€, ce qui est supérieur à la valeur comptable nette de cet actif. Aussi, il n'a pas été constaté aucune dépréciation au 31 décembre 2018.

**Sensibilité de la valeur dérivée de la méthode des DCF aux hypothèses retenues pour l'acquisition de Primerdesign :**

		Terminal growth rates						
		0.0%	0.5%	1.0%	1.5%	2.0%	2.5%	3.0%
WACC rates	22,830							
	15.0%	25,577	25,824	26,089	26,374	26,680	27,011	27,370
	16.0%	24,769	24,977	25,200	25,438	25,693	25,967	26,262
	17.0%	24,058	24,235	24,424	24,625	24,840	25,069	25,314
	18.0%	23,428	23,580	23,742	23,913	24,095	24,288	24,495
	19.0%	22,866	22,997	23,136	23,283	23,439	23,604	23,779
	19.8%	22,458	22,576	22,700	22,830	22,968	23,114	23,268
	20.0%	22,362	22,476	22,596	22,723	22,857	22,999	23,148
	21.0%	21,907	22,007	22,112	22,222	22,338	22,460	22,589
	22.0%	21,495	21,583	21,675	21,771	21,872	21,978	22,090

Le tableau de sensibilité révèle la différence entre les montants recouvrables de la valeur d'entreprise en fonction du taux d'actualisation (WACC) et du taux de croissance à l'infini. Il ressort de cette analyse de sensibilité qu'une augmentation d'un point du WACC n'entraînerait pas la nécessité de déprécier le goodwill Primerdesign.

## 19. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Montants en k€	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Achats	Ventes	Reclass.	Charge pour la période	Effet des variations de taux de change	Au 31 décembre 2018
<b>Coût</b>							
Coûts de développement	199	139	-	111	-	-8	441
Concessions, brevets et droits similaires	1 810	82	-	-1 789	-	-2	101
Logiciels	164	87	-44	67	-	-3	271
Marque	659	251	-	-	-	-5	905
Clientèle	3 676	1 316	-	-	-	-25	4 907
Autres immobilisations incorporelles	113	-	-	-114	-	-	-
	<b>6 622</b>	<b>1 874</b>	<b>-44</b>	<b>-1 725</b>	<b>-</b>	<b>-42</b>	<b>6 685</b>
<b>Amortissements</b>							
Coûts de développement	- 60	-	-	-15	-54	2	-126
Concessions, brevets et droits similaires	- 785	-	-	929	-222	1	-77
Logiciels	- 137	-	41	-36	-58	2	-189
Marques	- 119	-	-	-	-87	-	-205
Clientèle	- 664	-	-	-	-481	1	-1 144
Autres immobilisations incorporelles	- 18	-	-	18	-	-	-
	<b>- 1 783</b>	<b>-</b>	<b>41</b>	<b>896</b>	<b>-902</b>	<b>7</b>	<b>-1 741</b>
<b>Valeur comptable</b>	<b>4 840</b>	<b>1 874</b>	<b>-3</b>	<b>-829</b>	<b>-902</b>	<b>-35</b>	<b>4 944</b>

Montants en k€	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	Achats	Ventes	Reclass.	Charge pour la période	Effet des variations de taux de change	Au 31 décembre 2017
<b>Coût</b>							
Coûts de développement	207	-	-	-	-	-7	199
Concessions, brevets et droits similaires	1 700	72	-	39	-	-2	1 810
Logiciels	141	29	-	-	-	-5	164
Marque	659	-	-	-	-	-	659
Clientèle	3 676	-	-	-	-	-	3 676
Autres immobilisations incorporelles	43	112	-	-39	-	-2	113
	<b>6 426</b>	<b>212</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-17</b>	<b>6 622</b>
<b>Amortissements</b>							
Coûts de développement	- 20	-	-	-	-41	1	- 60
Concessions, brevets et droits similaires	- 603	-	-	-39	-144	2	- 785
Logiciels	- 126	-	-	-	-16	5	- 137
Marques	- 46	-	-	-	-73	-	- 119
Clientèle	- 255	-	-	-	-409	-	- 664
Autres immobilisations incorporelles	- 43	-	-	39	-15	1	- 18
	<b>- 1 093</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 698</b>	<b>9</b>	<b>- 1 783</b>
<b>Valeur comptable</b>	<b>5 333</b>	<b>212</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 698</b>	<b>-</b>	<b>4 840</b>

## 20.IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Montants en k€	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Achats	Ventes	Charge pour la période	Effet des variations de taux de change	Reclass. & transferts	Au 31 décembre 2018
<b>Coût</b>							
Installations techniques, équipements et outillage	2 339	290	-	-	- 17	- 1 503	1 109
Équipements de bureau	197	3	-	-	- 0	- 147	53
Matériel de transport	36	1	-	-	- 0	- 35	2
Matériel informatique	303	74	- 1	-	- 5	- 57	314
Améliorations locatives	1 030	54	- 129	-	- 16	79	1 019
Immobilisations corporelles, biens et outillages en cours	348	-	- 348	-	-	-	-
	<b>4 254</b>	<b>423</b>	<b>- 478</b>	<b>-</b>	<b>- 39</b>	<b>- 1 663</b>	<b>2 497</b>
<b>Amortissements cumulés</b>							
Installations techniques, équipements et outillage	- 1 723	-	-	- 287	12	1 228	- 771
Équipements de bureau	- 74	-	-	- 15	1	41	- 47
Matériel de transport :	- 24	-	-	- 6	0	29	- 1
Matériel informatique	- 254	-	1	- 44	4	45	- 247
Améliorations locatives	- 258	-	129	- 141	4	26	- 241
Immobilisations corporelles en cours	- 348	-	348	-	-	-	-
	<b>- 2 681</b>	<b>-</b>	<b>478</b>	<b>- 493</b>	<b>20</b>	<b>1 369</b>	<b>- 1 306</b>
<b>Valeur comptable</b>	<b>1 573</b>	<b>423</b>	<b>-</b>	<b>- 493</b>	<b>- 18</b>	<b>- 293</b>	<b>1 191</b>

Montants en k€	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	Achats	Ventes	Charge pour la période	Effet des variations de taux de change	Reclass. & transferts	Au 31 décembre 2017
<b>Coût</b>							
Installations techniques, équipements et outillage	2 304	159	- 86	-	- 38	-	2 339
Équipements de bureau	45	121	- 9	-	- 3	43	197
Matériel de transport	47	2	- 13	-	-	-	36
Matériel informatique	271	41	-	-	- 9	-	303
Améliorations locatives	513	591	- 5	-	- 24	- 43	1 030
Immobilisations corporelles, biens et outillages en cours	348	-	-	-	-	-	348
	<b>3 528</b>	<b>914</b>	<b>- 113</b>	<b>-</b>	<b>- 75</b>	<b>-</b>	<b>4 254</b>
<b>Amortissements cumulés</b>							
Installations techniques, équipements et outillage	- 1 216	-	75	- 275	27	-	- 1 723
Équipements de bureau	- 40	-	9	- 25	2	- 21	- 74
Matériel de transport :	- 13	-	13	- 7	-	-	- 24
Matériel informatique	- 582	-	-	- 30	8	-	- 254
Améliorations locatives	- 233	-	5	- 58	8	21	- 258
Immobilisations corporelles en cours	- 348	-	-	-	-	-	- 348
	<b>- 2 432</b>	<b>-</b>	<b>102</b>	<b>- 396</b>	<b>45</b>	<b>-</b>	<b>- 2 681</b>
<b>Valeur comptable</b>	<b>1 096</b>	<b>914</b>	<b>- 11</b>	<b>- 396</b>	<b>- 30</b>	<b>-</b>	<b>1 573</b>

## 21.ACTIFS FINANCIERS NON-COURANTS

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Dépôts de garantie - loyers	127	131
Contrat de liquidités	9	9
Dépôt de garantie - Distributeur en Chine	94	94
Autres	4	4
	<b>234</b>	<b>238</b>

## 22.ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES

Au 31 décembre 2018, il existe un déficit reportable dans la plupart des sociétés du groupe. Sa période d'utilisation est illimitée. Aucun actif d'impôt différé (IDA) n'a été reconnu en comptabilité, en raison d'une visibilité insuffisante sur la période à partir de laquelle ce déficit reportable pourra être effectivement imputé sur des bénéfices taxables.

Le tableau ci-dessous présente les actifs d'impôt différés non comptabilisés à l'actif du bilan au 31 décembre 2017.

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Novacyt	8 386	6 975
Lab21 Ltd	4 637	4 698
Lab Healthcare Ltd	913	1 172
Microgen Bioproducts Ltd	83	47
<b>Total d'actifs d'impôts différés non-comptabilisés</b>	<b>14 019</b>	<b>12 892</b>

## 23.STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Matières premières	1 044	931
En cours	564	135
Produits finis	739	562
Marchandises	-	316
Provisions pour dépréciation	-	- 2
<b>Total</b>	<b>2 347</b>	<b>1 942</b>

## 24. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

### 。 Clients et autres débiteurs

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Clients et comptes rattachés	3 332	3 111
Dépréciation sur créances clients	- 47	- 92
Factures à établir	98	117
Créances fiscales (sauf impôt sur le revenu)	492	489
Autres créances	24	180
<b>Total</b>	<b>3 900</b>	<b>3 804</b>

### 。 Analyse des créances clients

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Créances non échues	1 481	1 021
Créances échues, mais non dépréciées	1 805	1 998
Créances dépréciées	47	92
Provisions pour dépréciation	- 47	- 92
<b>Total</b>	<b>3 285</b>	<b>3 019</b>

### 。 Echéances des créances clients échues non dépréciées :

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Moins de 3 mois	1 059	1 707
Plus de 3 mois, mais moins de 6 mois	65	159
Plus de 6 mois, mais moins de 1 an	69	37
Plus de 1 an	612	94
<b>Total</b>	<b>1 805</b>	<b>1 998</b>

。 Mouvements de la provision pour dépréciation des créances douteuses :

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Solde à l'ouverture de la période	92	140
Dépréciations constatées sur l'exercice	39	86
Diminutions : créances irrécouvrables	25	-5
Diminutions : créances recouvrées sur l'exercice	- 55	- 124
Reprises de provisions	- 4	-
Impacts des variations de change	-	- 6
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>47</b>	<b>92</b>

## 25.CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Charges constatées d'avance	233	537
	<b>233</b>	<b>537</b>

Le solde au 31 décembre 2017 inclut un paiement d'avance de 195 k€ pour l'achat par Primerdesign d'instruments Q16, afin d'assurer la livraison des clients en 2018. Le solde de 2018, soit 233 000 euros, ne comprend pas les éléments non récurrents comme 2017 et couvre des éléments tels que le loyer, les assurances et les contrats de support prépayés.

## 26.TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette disponible du Groupe comprend les éléments suivants :

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Dépôts à terme	13	13
Disponibilités	1 119	4 332
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>1 132</b>	<b>4 345</b>

## 27.EMPRUNTS

Les tableaux suivants indiquent les emprunts et passifs financiers comptabilisés au coût amorti.

### 。 Échéances au 31 décembre 2018

Montants en k€	Montant à régler sous 12 mois	Montant à régler après 12 mois	Total
Emprunts obligataires	2 976	2 239	5 216
Emprunts bancaires	67	20	87
Intérêts courus sur emprunts	72	-	72
<b>Total dettes financières</b>	<b>3 115</b>	<b>2 259</b>	<b>5 374</b>

### 。 Échéances au 31 décembre 2017

Montants en k€	Montant à régler sous 12 mois	Montant à régler après 12 mois	Total
Emprunts obligataires	2 664	1 028	3 692
Emprunts bancaires	66	87	153
Intérêts courus sur emprunts	49	-	49
<b>Total dettes financières</b>	<b>2 778</b>	<b>1 115</b>	<b>3 894</b>

### 。 Variation des emprunts et dettes financières sur l'exercice 2018

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Augmentation	Remboursement	Renégociation	Au 31 décembre 2018
Emprunts obligataires	3 692	4 019	- 2 554	59	5 216
Emprunts bancaires	153	-	- 66	-	87
Intérêts courus sur emprunts	49	72	- 49	-	72
<b>Total dettes financières</b>	<b>3 894</b>	<b>4 091</b>	<b>- 2 669</b>	<b>59</b>	<b>5 374</b>

### 。 Variation des emprunts et dettes financières sur l'exercice 2017

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Augmentation	Remboursement	Conversion	Au 31 décembre 2017
Emprunts obligataires	5 620	2 664	- 3 227	-1 365	3 692
Emprunts bancaires	220	-	- 67	-	153
Intérêts courus sur emprunts	414	49	-414	-	49
<b>Total dettes financières</b>	<b>6 254</b>	<b>2 713</b>	<b>- 3 708</b>	<b>-1 365</b>	<b>3 894</b>

Au 31 décembre 2017, les principales composantes du financement du groupe sont :

- un emprunt obligataire souscrit en juillet 2015 par Kreos Capital IV Ltd pour 3,5 millions € ;
- un emprunt obligataire souscrit en mai 2016 par Kreos Capital V Ltd pour 3,0 millions € ;
- un emprunt obligataire convertible souscrit par Vatel pour 1,5 million € émis le 31 mars 2017, au taux d'intérêt de 7,9 % pour une durée de 3 ans. Les emprunts obligataires Vatel ne sont convertibles en actions Novacyt uniquement en cas de défaut de paiement.

Au 31 décembre 2018, les principales composantes du financement du groupe sont :

- un emprunt obligataire souscrit en juillet 2015 par Kreos Capital IV Ltd pour 3,5 millions € ;
- un emprunt obligataire souscrit en mai 2016 par Kreos Capital V Ltd pour 3,0 millions € ;
- un emprunt obligataire convertible souscrit par Vatel pour 1,5 million € émis le 31 mars 2017, au taux d'intérêt de 7,9 % pour une durée de 3 ans. Les emprunts obligataires Vatel ne sont convertibles en actions Novacyt uniquement en cas de défaut de paiement.
- Un emprunt obligataire convertible souscrit par Vatel pour 1,5 million € émis le 29 mai 2018 au taux d'intérêt de 8,5 % pour une durée de 3 ans. Les emprunts obligataires Vatel ne sont convertibles en actions Novacyt uniquement en cas de défaut de paiement.

Outre les prêts indiqués précédemment, le Groupe a financé ses besoins en fonds de roulement à court terme au moyen d'obligations convertibles émises avec bons de souscription.

Le 31 juillet 2015, le Conseil d'administration, faisant usage de la délégation de compétence et des autorisations conférées lors de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2015, a approuvé le principe d'une émission de 20 bons d'émission d'OCABSA (les « Bons d'Emission ») exerçables à la discrétion de la société NOVACYT au cours des 36 prochains mois, en plusieurs tranches successives représentant un emprunt obligataire d'un montant maximum de 5 millions d'euros, dans le cadre d'une opération de placement privé qui a été souscrit par le fonds YA Global Master SPV Ltd..

Les OCA sont émises au pair, soit 10 000 euros chacune, avec un taux d'intérêt de 2% par an et ont une maturité de 9 mois à compter de leur émission. Arrivées à échéance, les OCA non converties doivent être remboursées par la société NOVACYT.

La créance obligataire que l'OCA représente (valeur nominale d'une OCA en tenant compte, le cas échéant, des intérêts correspondants) peut être convertie en actions à la demande du porteur, selon le taux de conversion suivant : 95% du plus bas des cinq (5) cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action NOVACYT (tels que publiés par Bloomberg) précédant immédiatement la date de demande de conversion de l'OCA concernée, sans pouvoir cependant être inférieur à la valeur nominale d'une action NOVACYT, soit 1/15ème d'euro. Les OCA ne seront cessibles que sur accord préalable et écrit de la société NOVACYT.

Le nombre de bons de souscription d'actions (BSA) à émettre à l'occasion de chaque émission d'OCABSA est celui qui sera multiplié par le prix d'exercice des BSA (déterminé dans les conditions définies ci-après). Le montant obtenu sera égal à la moitié du montant nominal des 25 OCA émises, soit 125 000 euros.

Les BSA seront immédiatement détachés des OCA et seront cessibles à compter de leur émission. Ils pourront être exercés à compter de leur émission et ce jusqu'au 36ème mois inclus suivant

leur date d'émission (la « Période d'Exercice »). Chaque BSA donnera le droit à son porteur, pendant la Période d'Exercice, de souscrire une (1) action nouvelle NOVACYT.

Le prix d'exercice des BSA sera égal à 110% du cours de clôture de l'action NOVACYT du jour précédant immédiatement la date de demande d'exercice des Bons d'Emission donnant lieu à l'émission des OCA desquelles les BSA seront détachés (ou la date d'émission des OCA s'agissant de la première tranche d'OCA, soit le 31 juillet 2015).

Les OCA et les BSA ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché d'ALTERNEXT PARIS et ne seront par conséquent pas cotés.

Conformément à la norme IAS 32, la première tranche de l'emprunt obligataire d'un montant de 250 000 euros (tranche n° 1) a été décomposée de la manière suivante :

- l'option de conversion qui, au cas d'espèce, s'analyse comme un dérivé incorporé selon la norme IAS 32, d'une valeur de 13 158 euros, a été comptabilisée à la « juste valeur par le biais du compte de résultat » en dettes financières courantes,
- les BSA, évalués globalement à 9 831 euros, ont été traités comme un instrument de capitaux propres et comptabilisés pour leur montant net d'impôt, soit 6 554 euros,
- enfin, le montant résiduel, soit 227 011 euros, a été comptabilisé au coût amorti en dettes financières courantes.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2016, la Société a exercé 8 Bons (OCABSA), chacun donnant lieu à l'émission de 25 OCABSA pour un montant global de 250 000 €. Conformément à la norme IAS 32, chacune des tranches des emprunts obligataires émis durant l'exercice a été décomposée selon les mêmes modalités que la première tranche et pour des montants identiques. Les émissions sont les suivantes :

- Émission de la seconde tranche le 1<sup>er</sup> mars 2016 (tranche n° 2), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ;
- Émission concomitante de la troisième et quatrième tranche le 18 avril 2016 (tranche n° 3 et n° 4), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ;
- Émission concomitante de la cinquième et de la sixième tranche le 2 août 2016 (tranches n° 5 et n° 6), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ;
- Émission concomitante de la cinquième et de la sixième tranche le 26 septembre 2016 (tranches n° 8 et n° 9), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ; (Il convient néanmoins de noter que 20 tranches de 8 OCABSA ont été converties le 4 janvier 2017.)
- Emission concomitante de la septième, huitième et neuvième tranche le 26 septembre 2016 (tranche n° 7, n° 8 et n° 9), seules les OCABSA de la septième tranche ayant été converties durant l'exercice ; il convient néanmoins de noter que, le 4 janvier 2017, soit postérieurement à la date de clôture de l'exercice, 20 OCABSA au titre de la tranche n° 8 ont été converties.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 30 juin 2017, la Société a converti la totalité des OCABSA de la huitième et de la neuvième tranche : 20 OCABSA le 4 janvier 2017 et 5 OCABSA le 23 février 2017 pour la tranche n° 8 et 10 OCABSA le 23 février 2017 et 15 OCABSA le 13 avril 2017 pour la tranche n° 9.

Elle a en même temps exercé 2 bons OCABSA le 17 février 2017, chacun donnant lieu à l'émission d'une tranche de 25 OCABSA d'un montant total de 250 000 € (tranches n° 10 et n° 11), les 50 OCABSA ayant toutes été converties le 15 mai 2017.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, la Société a exercé 4 Bons (OCABSA), chacun donnant lieu à l'émission d'une tranche de 25 OCABSA pour un montant total de 1 000 000 € (tranches 12, 13, 14 et 15). Toutes les OCABSA ont été converties.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 décembre 2017, la société NOVACYT a exercé des bons d'émission (BEOCABSA), chacun donnant lieu à l'émission de 25 OCABSA d'un montant global de 250 000 euros. Conformément à la norme IAS 32, chacune des tranches des emprunts obligataires émis durant l'exercice a été décomposée selon les mêmes modalités que la première tranche et pour des montants identiques. Les émissions sont les suivantes :

- Emission concomitante des dixième et onzième tranches le 17 février 2017 (tranche n° 10 et n° 11), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ;
- Emission concomitante des douzième, treizième, quatorzième et quinzième tranches le 20 juillet 2017 (tranche n° 12, n° 13, n° 14 et n° 15). Les OCABSA des tranches 12 et 13 ont été converties durant l'exercice. L'OCSABSA de la tranche n° 14 a été pour partie convertie – 10 OCABSA le 25 septembre 2017 -, et pour partie remboursée – 15 OCABSA le 2 novembre 2017. Toutes les OCABSA de la quinzième tranche ont été remboursées par anticipation le même jour.

## 28.DETTES DE COMPLEMENT DE PRIX

Le passif éventuel est relatif aux compléments de prix pour l'acquisition des actions Primerdesign et de l'activité Maladies Infectieuses de Omega Diagnostics Ltd.

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Passif éventuel (part court terme)	1 569	1 126
	<b>1 569</b>	<b>1 126</b>

La variation du passif éventuel entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 résulte de la fluctuation du taux de change (les compléments de prix sont libellés en livres sterling), de l'intérêt couru sur la dette d'acquisition de Primerdesign à hauteur de 40 000 GBP et du nouveau complément de prix relatif à l'acquisition de l'entité Maladies infectieuses d'Omega pour la somme de 375 000 GBP incluant :

- 175 000 GBP payés au bout de douze mois à l'achèvement du transfert de technologie ; et
- 200 000 GBP versés suite à l'accréditation réussie de l'usine de production d'Axminster, au Royaume-Uni, selon certaines normes (qui devrait être obtenue dans les 12 mois suivant la date d'acquisition).

## 29. PROVISIONS

- Nature et évolution des provisions pour risques et charges sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018

Montants en k€	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Augmentation	Réduction	Variation dans les taux de change	Au 31 décembre 2018
Remise en état des locaux	140	17	- 7	- 2	148
Plan de rémunération à long terme	18	2	-	-	20
<b>Provisions à long terme</b>	<b>158</b>	<b>19</b>	<b>- 7</b>	<b>- 2</b>	<b>168</b>
Provision pour litiges	50	50	-	-	100
<b>Provision à court terme</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>100</b>

- Nature et évolution des provisions pour risques et charges sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017

Amounts in '000 €	At 1 January 2017	Increase	Reduction	Change in exchange rates	At 31 December 2017
Provisions for restoration of premises	89	55	-	- 4	140
Long term management incentive plan	-	18	-	-	18
<b>Long-term provisions</b>	<b>89</b>	<b>73</b>	<b>-</b>	<b>- 4</b>	<b>158</b>
Provision for litigation	66	-	- 16	-	50
<b>Short-term provision</b>	<b>66</b>	<b>-</b>	<b>- 16</b>	<b>-</b>	<b>50</b>

Les provisions concernent essentiellement :

- risques liés à des litiges avec le personnel ;
- frais de remise en état des locaux conformément au contrat de location;
- un plan d'intéressement à long terme pour les dirigeants du groupe.

Les provisions pour remise en état des locaux devraient générer une sortie de ressource correspondant à la fin des contrats de location, soit aux échéances ci-après :

- Lab21 Ltd : octobre 2019
- Lab21 Healthcare Ltd : août 2025
- Microgen Ltd : juillet 2019

- Primerdesign Ltd : novembre 2020

La provision pour des litiges générera un paiement à la fin de 2019.

Le plan de rémunération à long terme donnera lieu à des versements de trésorerie en novembre 2020.

### 30.FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Dettes fournisseurs	2 769	1 746
Factures non parvenues	1 189	1 042
Dettes sociales	298	553
Dettes fiscales	281	123
Autres dettes	104	102
Options classées comme des dettes	5	127
<b>Total fournisseurs et autres créiteurs</b>	<b>4 647</b>	<b>3 692</b>

Les options assimilées à des dettes sont relatives à des bons de souscription de la Société accordés à d'anciens actionnaires de Primerdesign pour un montant de 5 000 € à compter de la fin décembre 2018 et de 127 000 € à compter de la fin décembre 2017. Il s'agit d'un élément du prix d'achat de Primerdesign.

### 31.AUTRES PASSIFS COURANTS

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Produits constatés d'avance	379	137
	<b>379</b>	<b>137</b>

### 32.CAPITAL SOCIAL

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le capital social de la Société de 1 162 134 € a été divisé en 17 417 014 actions d'une valeur nominale de 1/15<sup>e</sup> d'euro chacune.

Les transactions sur le capital social à compter de cette date sont récapitulées ci-après :

- Le 4 janvier 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 161 134,20€ à 1 173 905,27€ par émission de 191 566 actions au prix de 1,05 € par action, avec une prime d'émission de 188 373,37 €.

- Le 23 février 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 173 905,27€ à 1 184 487€ par émission de 158 726 actions au prix de 0,953 € par action, avec une prime d'émission de 140 684,94 €.
- Le 13 avril 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 184 487€ à 1 196 713,87€ grâce à l'émission de 183 403 actions au prix de 0,827 € par action, avec une prime d'émission de 139 448,13 €.
- Le 15 mai 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 196 713,87€ à 1 237 170,53€ par émission de 606 850 actions au prix de 0,828 € par action, avec une prime d'émission de 462 015,56 €.
- Le 12 juin 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 237 170,53€ à 1 384 874,73€ par émission de 2 215 563 actions au prix de 0,85 € par action, avec une prime d'émission de 1 735 524,35 €.
- Le 19 juin 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 384 874,73€ à 1 472 482,46€ grâce à l'émission de 1 314 116 actions au prix de 0,85 € par action, avec une prime d'émission de 1 029 390,87€.
- Le 14 août 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 472 482,46€ à 1 482 491,86€ par émission de 150 141 actions au prix de 0,667 € par action, avec une prime d'émission de 90 135,04 €.
- Le 22 août 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 482 491,86€ à 1 502 310,46€ par émission de 297 279 actions au prix de 0,674 € par action, avec une prime d'émission de 180 548,07 €.
- Le 7 septembre 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 502 310,46€ à 1 519 671,66€ par émission de 260 418 actions au prix de 0,770 € par action, avec une prime d'émission de 183 161,00 €.
- Le 25 septembre 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 519 671,66€ à 1 528 317,46€ grâce à l'émission de 129 687 actions au prix de 0,774 € par action, avec une prime d'émission de 91 731,98 €.
- Le 23 octobre 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 528 317,46€ à 2 031 701,26€ par émission de 7 550 757 actions au prix de 0,660 € par action, avec une prime d'émission de 4 480 115,82 €.
- Le 1<sup>er</sup> novembre 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 2 031 701,26€ à 2 510 956,06€ par émission de 7 188 822 actions au prix de 0,660 € par action, avec une prime d'émission de 4 265 369,10€.

Montants en k€	Montant de capital social	Valeur unitaire par action	Nombre d'actions émises
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>1 161</b>	<b>0,07</b>	<b>17 417 014</b>
Augmentations de capital	1 218	0,07	18 269 258
Augmentation de capital par conversion d'OCABSA	132	0,07	1 978 070
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>2 511</b>	<b>0,07</b>	<b>37 664 342</b>
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>2 511</b>	<b>0,07</b>	<b>37 664 342</b>

Au 31 décembre 2018, le capital social de la Société d'un montant de 1 472 482,46 € est divisé en 37 664 342 actions d'une valeur nominale de 1/15<sup>e</sup> d'euro chacune.

Le capital de la société est constitué d'une seule catégorie d'actions. Toutes les actions en circulation ont été souscrites, appelées et entièrement libérées.

### 33. LES PRIMES LIEES AU CAPITAL:

Montants en k€

<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>47 120</b>
Primes découlant de l'émission d'actions	12 987
Frais d'émission d'actions	- 1 826
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>	<b>58 281</b>
Primes découlant de l'émission d'actions	-
Frais d'émission d'actions	- 32
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>	<b>58 249</b>

### 34. AUTRES RESERVES

Montants en k€

<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>- 2 826</b>
Écarts de conversion	8
Autres variations	3
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>	<b>- 2 815</b>
Écarts de conversion	- 4
Autres variations	-
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>	<b>- 2 819</b>

### 35. RESERVES « EQUITY »

Montants en k€

<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>345</b>
Conversion de l'OCABSA Yorkville	77
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>	<b>422</b>
Conversion de l'OCABSA Yorkville	-
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>	<b>422</b>

Cette réserve représente la composante des capitaux propres des bons de souscription et des emprunts.

## 36.RESULTATS REPORTES

Montants en k€

<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>- 27 867</b>
Perte nette pour l'exercice	- 5 442
Autres variations	-
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>	<b>- 33 309</b>
Perte nette pour l'exercice	- 4 738
Autres variations	-
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>	<b>- 38 047</b>

## 37.ACQUISITION DE FILIALES

### Acquisition d'Omega ID

Le 28 juin 2018, la société britannique Lab21 Healthcare Ltd a conclu un contrat d'achat d'actifs pour l'activité Maladies Infectieuses de la société Omega Diagnostics Ltd. L'activité Maladies infectieuses est spécialisée dans la fabrication d'une gamme de kits de diagnostic, en particulier pour les antigènes syphilitiques et fébriles, ainsi que d'une gamme de tests sérologiques au latex pour le facteur rhumatoïde, la protéine C réactive, l'antistreptolysine, lupus érythémateux systémique.

En application des règles IFRS, cette acquisition est considérée comme une activité. Elle inclut divers actifs, notamment des équipements, stocks, marques et brevets. Elle comprend aussi deux employés dont les contrats de travail ont été transférés à Lab21 Healthcare Ltd via le processus TUPE en vertu duquel le transfert d'employés au Royaume-Uni s'effectue avec l'activité aux mêmes conditions de travail.

Le prix d'acquisition était de 2 175 000 GBP (2 456 000 €) ventilé de la façon suivante :

Trésorerie décaissée	€2,032,000
Contrepartie différée pour un support et un transfert réussis à la production	€198,000
Contrepartie différée pour l'obtention réussie d'une accréditation d'usine de catégorie 3	€226,000
Total prix d'acquisition	€2,456,000

Les actifs acquis et les passifs assumés sont ainsi détaillés :

Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	€46,000
Stocks	€523,000
Relations clientèle	€1,314,000
Marque	€251,000
<b>Juste valeur d'actifs acquis et de passifs assumés</b>	<b>€2,134,000</b>
<b>Goodwill</b>	<b>€322,000</b>

Le tableau ci-dessus montre comment le montant de l'écart d'acquisition de 322.000 € est calculé après affectation du prix d'acquisition en conséquence. Le goodwill résiduel résultant de l'acquisition reflète la croissance future attendue des nouveaux clients, la valeur de l'effectif, les

dossiers techniques et le savoir-faire. La valeur de « relations clientèle » a été déterminée par l'actualisation de l'excédent de marge générée par la clientèle après la rémunération des actifs contributifs.

La valeur des "relations clients" a été déterminée en actualisant la marge supplémentaire générée par les clients après rémunération des actifs apportés.

La valeur de la marque a été déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie que la licence de la marque Omega pourrait générer, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir d'informations comparables disponibles.

IFRS 3 prévoit une période de 12 mois à compter de la prise de contrôle pour compléter l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris. Par conséquent, jusqu'en mai 2019, le montant brut de l'écart d'acquisition est sujet à ajustement.

L'écart d'acquisition est une composante résiduelle calculée comme étant la différence entre le prix d'achat pour la prise de contrôle et la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge. Il comprend les actifs non comptabilisés tels que la valeur du personnel et le savoir-faire de l'entreprise acquise.

Les frais d'acquisition se sont élevés à 201 000 euros. Ils sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sous la rubrique "Frais liés aux acquisitions".

Omega a contribué à hauteur de 1 030 000 euros au chiffre d'affaires consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de 45 000 euros au résultat net attribuable aux actionnaires de la société entre le 1er juillet 2018 et le 31 décembre 2018.

Si l'acquisition des activités d'Omega avait été considérée comme finalisée le 1er janvier 2018, date d'ouverture de l'exercice 2018 du Groupe, le chiffre d'affaires consolidé aurait été de 14.751.000 € et le résultat net attribuable aux actionnaires de la société aurait été de 4.695.000 €.

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat du groupe pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2018 comme si l'acquisition d'Omega avait été réalisée au 1er janvier 2018.

Montants en k€	31 décembre 2018 Pro forma
Produits des activités ordinaires	2 455
Coût des ventes	-1 612
<b>Marge brute</b>	<b>843</b>
Commercialisation et marketing	-70
Frais généraux et administratifs	-532
<b>Bénéfices d'exploitation récurrents</b>	<b>242</b>
Frais liés aux acquisitions	-
Autres charges opérationnelles	-131
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>111</b>
Charges financières	-1
<b>Perte avant impôts</b>	<b>110</b>
Impôt	-
<b>Perte après impôts</b>	<b>110</b>
<b>Perte totale nette</b>	<b>110</b>



### 38. OPERATIONS ABANDONNEES

Novacyt a entamé le processus de vente officiel des entités NOVAprep (Cytologie) et Cambridge Clinical Labs. L'entité Clinical Lab est une société de services non-essentielle et ne s'inscrit pas dans la stratégie de croissance de marge à long terme du Groupe. NOVAprep est vendue alors qu'elle continue à être déficitaire et vide le fonds de roulement sans réaliser de bénéfices et la décision a été prise de céder la société à la fin de 2018.

La vente ou la cession de NOVAprep et de Clinical Labs est attendue d'ici décembre 2019 au plus tard.

Les actifs et passifs destinés à être vendus ont été transférés sur les lignes « Actifs des activités abandonnées » et « Passifs des activités abandonnées ». Le tableau suivant présente la nature de ces actifs et passifs :

Montants en k€	Clinical Lab	Novaprep	Total
Goodwill	648	-	648
Autres immobilisations incorporelles	-	829	829
Immobilisations corporelles	3	281	284
<b>Actifs non courants</b>	<b>651</b>	<b>1 110</b>	<b>1 761</b>
Stock et en-cours	24	459	483
Clients et autres débiteurs	49	-	49
<b>Actifs courants</b>	<b>73</b>	<b>459</b>	<b>532</b>
<b>Total des actifs disponibles à la vente</b>	<b>725</b>	<b>1 569</b>	<b>2 294</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	43	18	61
<b>Total passifs courants</b>	<b>43</b>	<b>18</b>	<b>61</b>
Provisions à long terme	7	17	24
<b>Total passifs non courants</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>24</b>
<b>Total passifs disponibles à la vente</b>	<b>50</b>	<b>35</b>	<b>85</b>

Conformément IFRS 5, le résultat net de l'entité NOVAprep a été transféré vers la ligne « Perte due à l'abandon d'activités ».

Le tableau suivant fournit les détails de la perte générée par cette entité en 2017 et 2018.

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Produits des activités ordinaires	974	2 204
Coût des ventes	-719	-1 190
<b>Marge brute</b>	<b>255</b>	<b>1 014</b>
Commercialisation, marketing et distribution	-1 169	-1 274
Recherche et développement	-189	-194
Frais généraux et administratifs	-1 563	-1 622
Subventions gouvernementales	88	123
<b>Perte opérationnelle avant éléments exceptionnels</b>	<b>-2 578</b>	<b>-1 952</b>
Autres charges opérationnelles	-48	-
<b>Perte d'exploitation après éléments exceptionnels</b>	<b>-2 626</b>	<b>-1 952</b>
Charges financières	-	-
<b>Perte avant impôts</b>	<b>-2 626</b>	<b>-1 952</b>
Impôt (charge) / produit	-	1
<b>Perte après impôt des activités abandonnées</b>	<b>-2 626</b>	<b>-1 951</b>

### 39. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Montants en k€	Exercice clos au 31 décembre 2018	Exercice clos au 31 décembre 2017
Résultat net total consolidé	-4 738	-5 442
<i>Perte des activités abandonnées</i>	-2 626	-1 951
<i>Perte des activités poursuivies</i>	-2 112	-3 490
<b>Ajustements pour :</b>		
Elimination des amortissements et provisions	1 469	1 265
Elimination des profits et pertes s. actualisation	42	386
Elimination des variations de juste valeur en résultat	-63	-140
Elimination des résultats de cession	3	11
<b>Flux de trésorerie opérationnels avant variations du fonds de roulement</b>	<b>-3 286</b>	<b>-3 920</b>
(Augmentation)/diminution des stocks	-397	-377
(Augmentation)/diminution des créances	101	-1 805
Augmentation/(diminution) des dettes	1 463	425
<b>Flux de trésorerie opérationnels</b>	<b>-2 119</b>	<b>-5 678</b>
Variations des frais d'émission des emprunts	-1	-19
Impôts payés/remboursés	192	-148
Charges financières	682	1 199
<b>Flux de trésorerie opérationnels nets</b>	<b>-1 246</b>	<b>-4 646</b>
<i>Flux de trésorerie opérationnels des activités abandonnées</i>	-1 806	-1 640
<i>Flux de trésorerie opérationnels des activités poursuivies</i>	560	-3 006

## 40.CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Paiements au titre des contrats de location simples reconnus en charges dans le compte de résultat	418	426

Le Groupe a recours à de nombreux contrats de location simple, et principalement pour la location de bureaux ou de locaux destinés à la production.

Les loyers dus au titre des contrats de location simple sont constatés en résultat de façon linéaire sur la durée du bail concerné, sauf quand une autre méthode est plus représentative de la consommation dans le temps des avantages économiques procurés par l'actif loué.

### **Novacyt S.A.**

La plupart des loyers contractés par Novacyt S.A. se rapportent à l'entité NOVAprep. Suite à la cession, les charges sont reclassées sur une seule ligne appelée « Perte due à l'abandon d'activités ».

### **Primer Design Limited**

Il existe un contrat de bail pour les locaux de York House, qui regroupent des bureaux, un entrepôt et un laboratoire. Le contrat a démarré en novembre 2015 pour une durée de cinq ans, soit jusqu'en novembre 2020. Il couvrait à l'origine l'essentiel du rez-de-chaussée du bâtiment, pour un coût annuel de £79,883 (avec les charges locatives) et une franchise de loyer de £4,717. Un avenant a été signé en mars 2017 afin d'augmenter la surface du site et de permettre l'accès aux étages. Cela a conduit à une charge additionnelle de £22,560 (avec les charges locatives). Le coût annuel pour ces locaux, charges locatives comprises, s'élève actuellement à £107,160 par an.

Un autre avenant au loyer a été signé en janvier 2019 pour augmenter à nouveau la capacité sur le site. Cela a donné lieu à une charge annuelle supplémentaire de £74,369 (frais de services y compris). La charge annuelle pour le site (frais de services y compris) est actuellement de £176,813.

### **Microgen Ltd**

Un contrat de bail existe pour les locaux d'Admiralty Way qui regroupent des bureaux, un entrepôt et un laboratoire. Le contrat a démarré en octobre 2015 pour une durée de deux ans, soit jusqu'en septembre 2017. Le loyer annuel s'élevait à £93,539. Microgen est sorti des locaux au second semestre 2017. Aussi, un nouveau contrat de bail a été signé pour les locaux de Watchmoor Park qui sont également à usage mixte. Ce dernier bail a démarré en mai 2017 et se terminera en mai 2032. Les clauses de révision de loyer sont fixées en mai 2022 et 2027. Le montant de la charge annuelle de loyer s'élève à £173,173 (avec les charges locatives).

### **Healthcare Ltd**

Un contrat de bail existe pour les locaux de Bridport qui regroupent une usine, un entrepôt de stockage et un laboratoire. Le contrat a démarré en octobre 2013 pour une durée de cinq ans jusqu'en septembre 2018. Le montant de la charge annuelle pour le site est de £38,903. En

octobre 2018, le loyer d'exploitation du site Bridport a été prolongé de sept autres années jusqu'en août 2025. Le montant de la charge annuelle pour le site est maintenant de £81,844. L'accord d'achat d'actifs de la société Omega Diagnostic Infectious Diseases incluait aussi un loyer d'exploitation pour le site d'Axminster utilisé aux fins de production et de laboratoire. Le loyer actuel court jusqu'à octobre 2019 avec une charge annuelle de £7,272. Le montant total de la charge annuelle pour les deux loyers est de £89,116 .

### Lab 21 Limited

Un contrat de bail existe pour les locaux de Park House qui regroupent des bureaux, un entrepôt de stockage et un laboratoire. Le contrat de bail a démarré en avril 2014 pour une durée de 5 ans jusqu'en avril 2019. Le loyer annuel pour ces locaux, charges locatives comprises, s'élève à £63,700 (franchise de loyer pour un montant de £4,550 incluse).

Les opérations réalisées sur les immobilisations reçues en location simple font l'objet de contrats prévoyant les paiements futurs minimaux suivants :

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
<b>Paielements minimum futurs au titre des contrats non-résiliables</b>		
Paielements à effectuer dans moins de 1 an	508	435
Paielement à effectuer dans plus de 1 an et moins de 5 ans	1 659	904
<b>Total</b>	<b>2 167</b>	<b>1 339</b>

## 41.AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI CONSENTIS AU PERSONNEL

Après l'annonce de la cession de la société NOVAprep, la provision a été reclassée sur la ligne « Dettes dues à l'abandon d'activités ».

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé à la clôture de chaque exercice selon la méthode des unités de crédits projetées. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires et d'âge de départ en retraite.

Le régime à prestations définies du Groupe concerne les indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives qui sont versées en une seule fois au moment du départ à la retraite. En application de la loi et des conventions collectives en vigueur, le Groupe verse à chaque salarié une indemnité lors de son départ à la retraite, exprimée en nombre de mois de salaire (calculé sur la base du salaire versé au cours des 12 mois précédents le départ en retraite) et fonction de l'ancienneté dans le Groupe.

◦ Charge nette de l'exercice/la période

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Coût du service	3	4
Coût financier	-	-
Autres éléments	-	- 3
<b>Charge (revenu)</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

◦ Évolution de la dette actuarielle

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
<b>Obligation – début de l'exercice</b>	<b>13</b>	<b>14</b>
Coût du service	3	4
Diminutions/paiements	-	- 3
Coût financier	-	-
Ecart actuariels	-	- 2
<b>Obligation – fin d'exercice</b>	<b>17</b>	<b>13</b>

◦ Ventilation des écarts actuariels

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Effet de l'expérience	-	- 2
Modification des hypothèses démographiques	-	-
Modification des hypothèses financières	-	-
<b>Gains et pertes actuariels</b>	<b>-</b>	<b>- 2</b>

。 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Âge de la retraite – cadres	64	64
Âge de la retraite – non-cadres	62	62
Augmentations de salaire	3,00 %	3,00 %
Taux de cotisations de sécurité sociale	41,51 %	40,16 %
Taux d'actualisation	1,60 %	1,40 %

42.

## 43. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Gestion du risque de capital

Le Groupe gère son financement afin de s'assurer que les entités du Groupe seront en mesure de continuer leurs activités tout en maximisant le rendement pour les actionnaires, à travers l'optimisation de l'équilibre entre les capitaux d'emprunt et les capitaux propres. La stratégie globale du Groupe est de garantir un fonds de roulement suffisant pour optimiser la performance de l'entreprise.

La structure de financement du Groupe se compose de l'endettement financier net (emprunts présentés au paragraphe 27 après déduction des soldes en caisse et en banque) et des capitaux propres du Groupe (capital émis, réserves et résultats accumulés présentés aux paragraphes 33 à 37).

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence extérieure en matière de financement.

Le Groupe porte une attention particulière sur la gestion de sa trésorerie qui est examinée régulièrement par le Contrôleur Financier et le Directeur Financier du Groupe. La structure de financement est également revue et gérée régulièrement par le Directeur Financier et le Président directeur général.

### Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement à la fin de l'exercice est le suivant :

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Dette	5 374	3 893
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 132	4 345
<b>Dette nette</b>	<b>4 242</b>	<b>- 452</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>20 136</b>	<b>24 914</b>
<b>Ratio dette nette / capitaux propres</b>	<b>21 %</b>	<b>-2 %</b>

Les dettes financières comprennent les emprunts à long et court terme (à l'exclusion des contrats sur instruments dérivés et garanties financières) tels que détaillé dans la note 27.

Les capitaux propres sont constitués par l'ensemble du capital social, des primes et des réserves du Groupe qui sont gérées comme du capital.

### Politique comptable significative

Les principes et méthodes comptables importantes appliqués par le Groupe (notamment les critères de comptabilisation, les critères d'évaluation et les règles de constatation des produits et des charges) pour chaque classe d'actif financier, de passif financier et d'instrument de capitaux propres, sont détaillés au paragraphe 3.

## Catégories d'instruments financiers

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 132	4 345
Comptes clients	3 651	3 563
<b>Passifs financiers</b>		
Juste valeur dans le compte de résultat	5	127
Coût amorti	11 005	7 909

### Objectifs de la gestion du risque financier

La fonction finance du Groupe est chargée de la gestion des risques financiers relatifs à l'exploitation de l'entreprise. Ces risques incluent le risque de marché (notamment le risque de change, le risque lié au taux d'intérêt et le risque de cours), le risque de crédit et le risque de liquidité.

En cas de risques majeurs, le Groupe doit alors tenter de minimiser ces risques en prenant des mesures appropriées, notamment en couvrant les fluctuations de change.

Le Groupe n'utilise aucun instrument financier dérivé pour couvrir ces expositions.

### Risque de marché

Ses activités exposent le Groupe principalement aux risques financiers liés aux fluctuations des taux de change des devises.

Il n'y a eu aucun changement concernant l'exposition du Groupe aux risques de marché ou à la manière dont ces risques sont gérés et évalués.

### Gestion du risque de changes

Le Groupe réalise des opérations en devises étrangères ; par conséquent, il s'expose aux fluctuations de taux de change. L'exposition aux fluctuations de taux de change n'est pas gérée au moyen de contrats de change à terme sur devises.

Les valeurs comptables des actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère à la date de clôture sont les suivantes :

Montants en k€	Passifs		Actifs		Exposition nette	
	Exercice clos au 31 décembre 2018	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2018	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2018	Exercice clos au 31 décembre 2017
GBP	- 4 533	- 733	1 885	1 464	- 2 647	731

USD	- 637	- 103	1 520	1 453	882	1 350
CNY	-	-	-	7	-	6
CHF	- 8	- 74	-	-	- 8	-

### Analyse de sensibilité aux fluctuations des taux de change

Le Groupe est essentiellement exposé à la devise des entités britanniques regroupées dans les segments opérationnels « Diagnostic » et « Dépistage Moléculaire ».

Le tableau ci-dessous détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation et à une baisse de 5% de l'euro par rapport aux devises pertinentes. 5% représentent l'estimation, par la direction, des possibles fluctuations raisonnables des taux de change. L'analyse de sensibilité inclut uniquement les éléments monétaires libellés en devises étrangères, et ajuste leur conversion à la fin de l'exercice pour une fluctuation des taux de change de 5%. L'analyse de sensibilité inclut les prêts externes ainsi que les prêts à des entités étrangères du Groupe, lorsque le prêt est libellé dans une devise autre que la devise du prêteur ou de l'emprunteur. Le chiffre positif ci-dessous indique une augmentation du bénéfice et autres capitaux propres.

### Analyse de la sensibilité du change

Montants en k€	Exposition nette	
	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
GBP	- 2 647	731
Taux de conversion	0,901710	0,887980
Impact du renforcement de l'EUR :		
Change + 5 %	126	- 35
Impact de l'affaiblissement de l'EUR :		
Change - 5 %	- 139	38
USD	882	1 350
Taux de conversion	1,144296	1,183621
Impact du renforcement de l'EUR :		
Change + 5 %	- 42	- 64
Impact de l'affaiblissement de l'EUR :		
Change - 5 %	46	71

### Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe emprunte des fonds à un taux d'intérêt fixe et, à ce titre, n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

### **Gestion du risque de crédit**

Le risque de crédit concerne le risque de défaillance d'une contrepartie relativement à ses obligations contractuelles, impliquant une perte financière pour le Groupe. La politique adoptée par le Groupe consiste à traiter uniquement avec des contreparties solvables, et à obtenir des garanties suffisantes, le cas échéant, afin de minimiser le risque de perte financière résultant de défaillances. Le Groupe utilise des informations financières publiquement disponibles ainsi que ses propres données commerciales pour estimer les niveaux de risques des clients importants. L'exposition du Groupe et les notations de crédit de ses contreparties sont constamment surveillées et la valeur globale des opérations conclues est répartie parmi des contreparties approuvées.

Le Groupe utilise des organismes de recouvrement de créances ainsi que des programmes soutenus par l'État afin de recouvrer d'anciennes créances en dernier recours.

Les créances commerciales représentent un grand nombre de clients, répartis dans diverses zones géographiques. Une évaluation constante de crédit est réalisée concernant la situation financière des créances clients et, le cas échéant, une couverture d'assurance de garantie de crédit est souscrite.

Le risque de crédit sur la trésorerie disponible est limité dans la mesure où les contreparties sont des banques dont la notation de crédit attribuée par des agences internationales de notation de crédit, est élevée.

La valeur comptable des actifs financiers qui figurent dans les comptes, nettes de pertes de dépréciation, représente l'exposition maximum du Groupe au risque de crédit, puisqu'aucune garantie ni autre garantie de crédit n'est détenue.

### **Gestion du risque de liquidités**

La responsabilité ultime pour la gestion du risque de liquidité incombe au conseil d'administration, qui a établi un cadre de gestion du risque de liquidité pour la gestion des besoins en financement et gestion de liquidités à court, moyen et long terme du Groupe. Le Groupe gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et effectifs, et en faisant correspondre les profils de maturité des actifs et passifs financiers.

## Tableaux du risque de liquidités et d'intérêt

Les tableaux ci-après détaillent la maturité contractuelle restante du Groupe pour ses dettes financières non dérivées avec des périodes de remboursement convenues. Les tableaux ont été élaborés sur la base de flux de liquidités non actualisés de dettes financières à la date la plus proche à laquelle le Groupe pourrait devoir payer. Le tableau inclut les flux de trésorerie liés au principal et aux intérêts. La maturité contractuelle est basée sur la date la plus proche à laquelle le Groupe pourrait devoir payer.

	Taux d'intérêt effectif	Moins de 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 year	1 à 5 ans	Total
	%	000 €	000 €	000 €	000 €	000 €
<b>31 December 2018</b>						
Instruments à taux d'intérêt variable		-	-	-	-	-
Instruments à taux d'intérêt fixe	12,4%	173	654	2 199	2 326	5 352
<b>31 December 2017</b>						
Instruments à taux d'intérêt variable		-	-	-	-	-
Instruments à taux d'intérêt fixe	19,6%	304	607	2 254	1 250	4 415

Le tableau ci-après détaille la maturité prévue par le Groupe pour ses actifs financiers non dérivés. Le tableau ci-dessous a été élaboré sur la base de maturités contractuelles non actualisées des actifs financiers, ainsi que des intérêts qui seront encaissés sur ces actifs. L'intégration d'informations relatives à des actifs financiers non dérivés est nécessaire afin de comprendre la gestion du risque de liquidité du Groupe, dans la mesure où la liquidité est gérée sur la base de l'actif et du passif net.

	Taux d'intérêt effectif	Moins de 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 year	1 à 5 ans	Total
	%	'000 €	'000 €	'000 €	'000 €	'000 €
<b>31 décembre 2018</b>						
Ne portant pas intérêt		3 688	749	122	225	4 784
<b>31 décembre 2017</b>						
Ne portant pas intérêt		6 863	520	296	229	7 908

## Estimations de la juste valeur

Les informations indiquées ci-dessous indiquent la manière dont le Groupe détermine les justes valeurs de divers actifs et passifs financiers.

Le tableau ci-dessous fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur à la suite de leur comptabilisation initiale, regroupés dans les Niveaux 1 à 3 selon le degré d'observation de la juste valeur :

- Les estimations de la juste valeur de Niveau 1 sont celles découlant de cours cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Les estimations de la juste valeur de Niveau 2 sont celles découlant de données autres que les cours cotés repris au Niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (telles que les cours) ou indirectement (données tirées des cours) ; et
- Les estimations de la juste valeur de Niveau 3 sont celles découlant des techniques d'évaluation qui incluent des données pour l'actif ou le passif, qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).

## Juste valeur des actifs et passifs financiers du Groupe qui sont estimés à la juste valeur de manière récurrente

Certains des actifs et passifs financiers du Groupe sont estimés à la juste valeur à la clôture de chaque exercice. Le tableau ci-dessous fournit des informations relatives à la manière dont les justes valeurs de ces actifs et passifs financiers sont déterminées (en particulier, la (les) technique(s) d'évaluation et les données utilisées).

Actifs financiers/passifs financiers	Juste valeur à		Hiérarchie de la juste valeur	Techniques d'évaluation et saisies-clé	Données non observables significatives	Relation entre les données non-observables et la juste valeur
	31/12/2017	31/12/2018				
1) Contrepartie conditionnelle (partie courante)	2 664	1 569	3	Aucune remise n'a été appliquée aux flux de trésorerie, car le paiement est dû dans moins de 1 an.		
2) Fournisseurs et autres créditeurs : Options classées comme des dettes - Bon de souscription Primerdesign	84	5	2	Modèle de simulation Monte Carlo	Volatilité attendue de 39,44 % utilisée pour décembre 2018	Si la volatilité attendue était supérieure ou inférieure de 5 % alors que d'autres variables restent constantes, la valeur comptable augmenterait respectivement de 8 kGBP et diminuerait de 2 kGBP en décembre 2018.

## Estimations des justes valeurs constatées dans l'état de la situation financière.

Montants en k€	Exercice clos au 31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Passifs financiers à FVTPL</b>				
Passifs financiers dérivés	-	5	1 153	1 158
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>1 153</b>	<b>1 158</b>

Montants en k€	Exercice clos au 31 décembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Passifs financiers à FVTPL</b>				
Passifs financiers dérivés	-	126	1 126	1 252
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>126</b>	<b>1 126</b>	<b>1 252</b>

Il n'y a eu aucun transfert entre Niveaux au cours des exercices 2016 et 2017.

**Juste valeur des dettes financières qui n'ont pas été estimées à leur juste valeur (mais dont la communication de la juste valeur est obligatoire)**

	Valeur comptable	
	Au	Au
	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Passifs financiers</b>		
Emprunts obligataires	1 057	2 605
Emprunts obligataires convertibles	4 159	1 157
Prêts bancaires à un taux d'intérêt fixe	87	153
	Juste valeur	
	Au	Au
	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Passifs financiers</b>		
Obligations	1 057	2 737
Emprunts obligataires convertibles	4 035	1 083
Prêts bancaires à un taux d'intérêt fixe	87	153

**Hiérarchie des justes valeurs des dettes financières qui n'ont pas été estimées à leur juste valeur  
(mais dont la communication de la juste valeur est obligatoire)**

Montants en k€	Hiérarchie de la juste valeur
Emprunts obligataires	3
Emprunts obligataires convertibles	3
Prêts bancaires à un taux d'intérêt fixe	3
Intérêt cumulé	3

Il n'y a eu aucun transfert entre niveaux au cours des exercices 2017 et 2018.

#### **44.ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS**

Les garanties données par le Groupe sont les suivantes :

Au titre des contrats d'emprunts obligataires souscrits par Kreos Capital IV Ltd et Kreos Capital V Ltd, et en garantie du parfait remboursement de cet emprunt et des intérêts, honoraires, commissions ou toutes autres sommes due, le Groupe a consenti à ces deux structures les garanties suivantes :

- Nantissement du fonds de commerce ;
- Nantissement de premier rang sur les créances ;
- Gage sans dépossession des stocks ;
- Nantissement de premier rang et sans recours des comptes bancaires.

Le montant des emprunts garantis est présenté au paragraphe 27 « Emprunts et dettes financières ».

Par ailleurs, la société a accordé aux actionnaires de Primer Design un complément de prix variable dont le règlement est prévu en août 2017 et 2018. En garantie du paiement de ces sommes, ont été mis en place un nantissement de troisième rang sur le fonds de commerce et des sûretés de droit anglais (mortgage debentures).

## 45.PARTIES LIEES

Les parties liées à Novacyt S.A. sont :

- les dirigeants, dont la rémunération est indiquée ci-après,
- les administrateurs de Novacyt S.A. et de Lab21.

### Rémunération des dirigeants

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Rémunération fixe et véhicules de fonction	1 107	990
Rémunération variable	113	480
Cotisations de sécurité sociale	151	191
Plan de rémunération à long terme	-	18
Cotisations à des plans de retraite complémentaire	55	47
<b>Total</b>	<b>1 426</b>	<b>1 726</b>

### Rémunération totale des administrateurs

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Rémunération fixe et véhicules de fonction	674	428
Rémunération variable	113	437
Cotisations de sécurité sociale	100	113
Cotisations à des plans de retraite complémentaire	22	16
Honoraires	6	99
<b>Total</b>	<b>915</b>	<b>1 094</b>
Nombre de personnes concernées	7	7

Les transactions avec des parties liées ont été réalisées dans des conditions équivalentes à celles prévalant dans des situations de pleine concurrence.

## 46.HONORAIRES D'AUDIT

Montants en k€	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
<b>Honoraires dus au Commissaire aux Comptes de la Société et à ses associés relativement aux missions d'audit</b>		
Audit des états financiers du Groupe	66	111
Audit des états financiers des filiales de la Société	125	170
<b>Total des honoraires relatifs aux audits</b>	<b>191</b>	<b>281</b>
<b>Frais payables à l'auditeur de la Société et à ses associés pour des services qui ne sont pas liés à l'audit</b>		
Services d'assurance liés à l'audit	18	33
Tous les autres services	45	215
<b>Total des honoraires relatifs aux services autres que l'audit</b>	<b>63</b>	<b>248</b>

## 47.IMPACT DU BREXIT SUR L'ACTIVITE DU GROUPE

Les sociétés exerçant dans les secteurs « Diagnostic » et « Dépistage Moléculaire » sont établies au Royaume Uni. Il est difficile de prévoir l'incidence du Brexit sur les relations commerciales ainsi que les contraintes réglementaires. Les conséquences fiscales dépendent du résultat des négociations entre l'Europe et le Royaume Uni et restent, à ce jour, indéterminées. La direction tente d'identifier les risques de marché, ainsi que les risques opérationnels et juridiques, afin de prendre les mesures d'adaptation nécessaires.

## 48.ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS

Le 23 avril 2019, Novacyt a conclu un programme de financement d'obligations convertibles avec warrants, pour un montant maximum de 5,0 millions d'euros (net de frais). Selon les termes du Contrat, la Société pourra accéder au capital en sept tranches qui obligent les Gestionnaires d'Investissement à souscrire immédiatement une première tranche de 2,0 millions d'euros, suivie de six tranches supplémentaires, d'une valeur nominale totale de 500 000 euros chacune (ensemble les " Tranches "), pouvant être tirées au gré de la Société selon certaines modalités et conditions. La Société a immédiatement exercé son droit à la première tranche de financement donnant lieu à la souscription de 2,0 millions d'euros d'obligations convertibles avec warrants par les Gestionnaires. Les 3,0 millions d'euros d'obligations convertibles restants pourront être émis par la Société au cours des 36 prochains mois suivant la clôture de l'accord.